



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE

Le PTRTE émane d'une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**
(avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations**
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoriaux et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Programme Local de l'habitat (PLH), Plan de Déplacements Urbains (PDU)...

2. Portée et contenu du Pacte de la Communauté d'Agglomération Portes de France-THIONVILLE (CAPFT)

- Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc l'EPCI : Communauté d'Agglomération Portes de France-THIONVILLE. Ce périmètre regroupe 13 communes pour une population au 01/01/2021 de 80 039 habitants.

(Décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020 - date d'effet au 1er janvier 2021 / Source : INSEE, recensement de la population 2018).

- Convergence progressive des contractualisations préexistantes

Contrats de référence existants au sein du territoire

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
CLS : Contrat Local de Santé (ARS)	Contrat 2019-2021 signé le 24/01/2019 (fin de contrat prévu le 31/12/2021 – prorogation à confirmer). Avenant 1 signé le 28/10/2020 (intégrant la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Moselle, nouveau signataire du Contrat)	Périmètre : Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT)
CTG : Convention Territoriale Globale (CAF) dont : Projet Social de Territoire (composant de la CTG)	Signature de la Convention 2022/2026 prévue en 2022 2022	Périmètre : CAPFT Bénéficiaires : CAPFT et ses Communes (hors Havange, Lommerange et Rochonvillers)
Contrat de Ville	Contrat de Ville 2015-2020 signé le 16 avril 2015 Avenant signé le 14 avril 2020 prorogeant le contrat jusqu'au 31/12/2022	Périmètre : CAPFT, Avec 3 quartiers classés prioritaires (Côte des Roses à Thionville, Saint-Pierre / Milliaire à Thionville, Terrasses des Provinces à Yutz)
Convention Action Cœur de Ville (ACV)	Convention cadre signée le 29 juin 2018. Avenant signé le 20 septembre 2020.	Périmètre : ORT THIONVILLE (centre)
Convention RU (C0661) dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	15/02/2019	Quartier d'intérêt régional COTE DES ROSES (QP057007) - THIONVILLE
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	Adopté par la CAPFT le 15/12/2016 - en cours de révision - prochain PCAET sera approuvé au printemps 2023	Périmètre : CAPFT

<p>Convention-cadre du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) (Nord Lorraine – chapitre « territoires frontaliers »)</p>	<p>Démarche partenariale initiée entre la Région Grand Est et des EPCI du Pôle Métropolitain Frontalier (PMF) du Nord Lorrain (projet de convention cadre adopté par la CAPFT le 19/09/2019 mais n'ayant pas fait l'objet d'une signature officielle entre la Région et les EPCI concernés à ce jour)</p>	<p>9 EPCI : les Communautés d'Agglomérations (CA) Portes de France-Thionville, du Val de Fensch et de Longwy ; les Communautés de Communes (CC) de Cattenom et environs, de l'Arc Mosellan, du Pays Haut Val d'Alzette, du Cœur du Pays Haut, de Terre Lorraine du Longuyonnais et du Bouzonvillois Trois Frontières</p>
<p>Contrat du Territoire d'Industrie (Nord Lorraine)</p>	<p>Signé le 19/11/2019, pour 4 ans</p>	<p>11 EPCI du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain (CA Longwy, CC Cœur du Pays Haut, CC Orne Lorraine Confluences, CC Arc Mosellan, CC Bouzonvillois 3 Frontières, CC Cattenom et Environs, CC Pays Haut Val d'Alzette, CC Orne Moselle, CC Rives de Moselle, CA Portes de France-Thionville, CA Val de Fensch)</p>
<p>Contrat de territoire « Eau et Climat » (AERM)</p>	<p>En préparation (présentation du dispositif par le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au Conseil Communautaire du 1er juillet 2021). Signature prévue fin 2021, pour 4 ans (2022 à 2026).</p>	<p>Périmètre : CAPFT</p>

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

• Stratégie de développement du territoire

Dans le cadre d'une dynamique de développement territorial, le pacte comprend un volet stratégique commun avec d'autres territoires (inter-PTRTE) en plus de la stratégie propre à la Communauté d'Agglomération.

• Stratégie inter-PTRTE

Différentes dynamiques, à des échelles de coopération variées (structures transfrontalières, pôles métropolitains...) peuvent aider au développement du territoire.

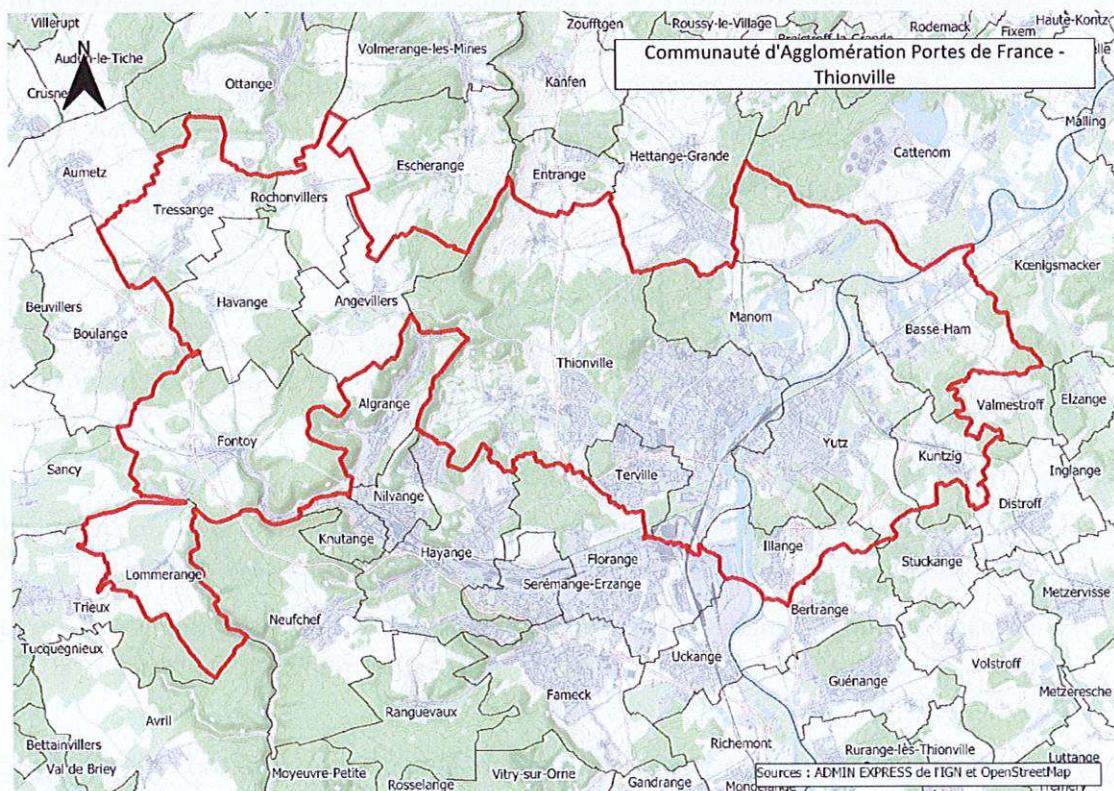
Le Pacte comporte alors un volet stratégique commun avec d'autres territoires : ambitions commune co-rédigées et déclinées dans chacun des PTRTE plus localement.

Pour ce qui est du **volet interterritorial**, le présent PTRTE intègre ainsi la stratégie partagée avec :

- d'une part, les 6 EPCI de Nord Moselle + ;
- d'autre part, le Pôle Métropolitain Frontalier (PMF) ;
- et enfin, les EPCI du Bassin Nord Lorrain (espace Briey – Longwy – Thionville - Metz).

• Stratégie du territoire

Carte du territoire : CAPFT



Cette partie synthétise les éléments de stratégie résultant des travaux que le territoire souhaite poursuivre, actualiser, enrichir.

Les choix et l'enrichissement de cette stratégie s'appuient notamment sur le **bilan écologique du territoire** (*cf. diagnostic annexé au PTRTE*) et sur tout autre état des lieux des **enjeux actualisés** (SCoT, PCAET ...).

Concernant le **volet communautaire**, le présent PTRTE repose ainsi sur les grandes thématiques du projet de territoire de l'agglomération thionvilloise, à savoir :

- la transition écologique et les mobilités : *cf. 1)* ;
- la citoyenneté et les solidarités : *cf. 2)* ;
- l'attractivité économique : *cf. 3)* ;
- le rayonnement du territoire communautaire : *cf. 4)*.

Quant au **déploiement du numérique**, il se retrouve **à tout niveau**, en tant que ressource facilitatrice de la transition écologique, du développement économique et comme accélérateur d'intégration et de cohésion sociale.

Le projet de territoire assure donc une cohérence avec les priorités de l'Etat et de la Région (3 orientations stratégiques partagées et 3 sujets transversaux, *cf. « 1. contexte et objectifs du Pacte pour l'ETAT et la Région »*).

1) la transition écologique et les mobilités:

Les enjeux environnementaux et les projets impactant la transition écologique et les mobilités sont encadrés par des textes ambitieux, dont notamment :

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015,
- Loi Energie – Climat du 8 novembre 2015,
- Loi d'orientation sur les mobilités (LOM) du 24 décembre 2019,
- Loi Biodiversité du 20 juillet 2016,
- Loi climat et résilience 2021.

Par ailleurs, ils sont jalonnés par des objectifs chiffrés reliés à des calendriers destinés à marquer la réduction programmée des impacts environnementaux et à limiter l'empreinte carbone des collectivités.

- Actions projetées en matières de gestion des déchets :

Des objectifs chiffrés ont été fixés par les textes pour aboutir à une réduction globale de 10 % de la production de déchets ménagers produits en 2020 par rapport à 2010.

En parallèle, une augmentation des quantités de déchets valorisés (matière ou organique) devra permettre d'atteindre un taux de valorisation de 65 % à l'horizon 2025 (40 % actuellement).

Pour ce faire, des actions seront portées en matière de qualité du tri et d'évitement avec le SYDELON pour le développement d'une ressourcerie en lien avec les produits valorisables récupérés en déchetterie ou en « donnerie ».

La mise en œuvre d'une collecte séparée des biodéchets accompagnée d'une harmonisation du service entre les communes seront des étapes clés de cette évolution du service de collecte des déchets qui, renforcé dans ses facilités de fonctionnement par la mise en service du Centre Technique Communautaire, verra le périmètre de la Régie être élargi à l'ensemble du territoire communautaire.

Par ailleurs, la construction d'un Centre de Transfert répondant aux besoins est projetée par le SYDELON pour faciliter la massification des transports vers les filières d'élimination. En outre, le développement d'un Centre de tri et de valorisation des emballages ménagers offrira un horizon facilitant la valorisation matière des emballages recyclables dans un contexte logistique optimisé où la route, le fer et la voie d'eau pourront être utilisés.

En accompagnement des développements urbains denses, la Communauté d'Agglomération poursuivra le développement d'installations de conteneurs enterrés en soignant leur intégration et en communiquant largement vers les usagers.

- Actions projetées dans le domaine de l'énergie :

A l'échelle des deux Communautés d'Agglomération « Portes de France – Thionville et Val de Fensch », un schéma directeur de l'énergie a été mis à l'étude et révèle les potentiels résultant de la faculté de valoriser certains gisements de « chaleur fatale » issus d'activités industrielles qui s'inscrivent dans le bassin de vie Thionville – Fensch.

De ces potentialités pourront émerger un réseau de chaleur permettant un accès à un chauffage urbain si les conclusions techniques, financières et juridiques de l'étude conduite le confirment.

Par ailleurs, l'ensemble des actions conduites par la Communauté d'Agglomération en matière d'économie d'énergie est encadré dans un contrat de gestion des certificats d'économie d'énergie en résultant.

Au plan du photovoltaïque, un appel à manifestation d'intérêt vient d'être engagé pour le développement d'ombrières photovoltaïques sur le P + R de Thionville Metzange (environ 2,5ha).

A l'instar de l'opération réalisée sur la toiture de l'usine d'épuration des eaux usées (*), une réflexion est engagée pour développer une production d'énergie photovoltaïque à partir de la toiture terrasses de la station de traitement d'eau potable.

() Le projet dédié à la recherche d'optimisation énergétique correspond à l'installation de 617 panneaux photovoltaïques sur une surface de 10 ares dont une majorité sur la toiture du Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées. La puissance nominale générée par l'ensemble de l'installation est de 178 MWh / an soit la consommation énergétique totale de 10 maisons sur une année.*

Enfin, pour appuyer et optimiser les opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments privés, un espace FAIRE et des permanences tenues par le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) offrent des prestations de conseil précieuses pour les habitants du territoire. Le conseil technique et financier produit permet notamment l'accès de nombre d'usagers aux programmes « Habiter Mieux » ou « Maprimrenov ».

- Les milieux aquatiques et l'assainissement :

Indissociables des objectifs relevant de la transition écologique, l'hydrologie, l'assainissement et la gestion des milieux aquatiques constituent des compétences communautaires où de forts enjeux vont impacter notre bassin de vie.

Face à des événements climatiques souvent plus violents que par le passé, la recherche d'une meilleure osmose avec le développement urbain impose que la maîtrise des eaux pluviales urbaines soit optimisée. Dans un contexte où, par le poids de l'histoire, les réseaux unitaires ont été fortement déployés, il s'agit, à présent, de déconnecter fortement les réseaux d'eaux pluviales pour maîtriser ces flux et les orienter dès que possible vers les milieux naturels.

Evidemment soucieux d'augmenter les facultés de résilience des milieux urbains, il s'agira dans cette gestion optimisée des eaux de pluie de permettre le développement d'ilots de fraicheur tout en maîtrisant la régulation et en prévenant les inondations.

- Solidarité, subsidiarité et sécurité pour une maîtrise de la ressource en eau :

Longtemps pourvue d'une ressource en eau abondante et de très bonne qualité, le territoire a subi par l'arrêt des exhaures minières un préjudice économique et environnemental significatif qui le place en situation de vulnérabilité.

L'abandon des exploitations minières a en effet conduit à un déficit chiffré à plus d'un million de m³ d'eau potable après l'envoyage du bassin nord (Source – Rapport DUMONT 1999). Par ailleurs, le débit de certains cours d'eau a été très nettement affecté, rendant leur situation environnementale préoccupante.

Face à ce constat, et après que les effets de l'envoyage aient fini par s'estomper (baisse des teneurs en sulfate), il appartient à la Communauté d'Agglomération de remobiliser ces ressources en profitant de l'accès préservé par le serrement de l'ancienne Galerie Charles à Metzange.

Devenue compétence communautaire, l'approvisionnement et la distribution d'eau potable couvrait des situations disparates relevant pour certaines d'une vulnérabilité imposant, à présent, un travail de sécurisation des approvisionnements et d'interconnexion des réseaux.

Pour ce faire, la remobilisation de la ressource est impérative au même titre qu'une homogénéisation du niveau de traitement permettant de faciliter les échanges notamment entre les 2 rives de la Moselle.

Un schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable a été adopté dans cet objectif. Il importe, à présent, de le mettre en œuvre.

- Les mobilités :

Marqué par des flux de déplacements pendulaires impactant très fortement les usagers des transports, le territoire subit des saturations fortes des réseaux de transports routiers et ferroviaires. Cette saturation résulte notamment de l'importance du travail transfrontalier marquant la population active.

Face à ce constat, de grands projets sont engagés afin de faciliter l'usage et l'accès aux transports en communs et de tenter de limiter l'expansion des flux routiers.

Il s'agit notamment dans le bassin de vie Thionville – Fensch du développement d'un « Bus à haut niveau de service » permettant de rejoindre facilement et rapidement les pôles de mobilités du territoire (Gare TGV de Thionville, haltes ferroviaires, P + R : départ des autocars transfrontaliers). Le développement de cette offre de transports urbains sera accompagné de restructurations lourdes des circulations privilégiant le transport collectif face aux usages individuels.

En parallèle, les infrastructures accompagnant le BHNS offriront l'opportunité du développement d'une gare « bi face » renforçant encore l'attractivité du transport ferroviaire dont l'augmentation du cadencement est annoncée pour 2026 pour devenir un véritable RER.

L'usage des modes doux sera également facilité par cette opération renforcée par la création d'une passerelle reliant la gare au centre-ville de Thionville.

L'accès aux services « Vélo » sera optimisé en s'appuyant sur le partenariat ouvert avec l'association d'insertion « Mob d'emploi » qui développe des services de location, de gardiennage et de réparation de cycles.

La crise sanitaire a également renforcé des évolutions telles que le télétravail qui va influencer des évolutions de nos comportements et le recours à des mobilités raisonnées et douces.

Dans un contexte où des évolutions technologiques se font jour à un rythme soutenu, l'expérimentation et le rôle du véhicule autonome seront des sujets dignes d'intérêt pour permettre à nos territoires d'éviter l'asphyxie ou la thrombose qui résultent des saturations pendulaires vécues notamment sur A30 et A31 vers les pôles d'emploi d'Esch sur Alzette et Luxembourg.

Mais même si ces évolutions sont attendues, elles ne pourront, pour se faire jour, que résulter de volontés partagées de coopération avec nos voisins luxembourgeois.

En matière de flux logistiques, la présence de la Moselle Grand Gabarit, les voies autoroutières et ferroviaires nous placent à l'intersection des eurocorridors Nord-Sud et Est-Ouest. Le projet « Europort » doit faciliter le développement d'un « Hub » logistique et industriel sur les emprises délaissées par la sidérurgie au sud de Thionville, sur le port d'Illange et sur les sites de Florange et Uckange.

La logique de ce développement pourra entraîner le recours à l'hydrogène pour alimenter les besoins de ces flux de transport futurs.

- Biodiversité et espaces naturels :

Mieux connaître la biodiversité de notre territoire et cartographier ses enjeux constitue un outil d'information et d'aide à la décision primordial en amont des démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Dans cet objectif, la réalisation d'un atlas de la biodiversité communautaire permettrait de sensibiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. Une telle démarche se doit d'être participative en associant les habitants et les enfants des écoles à l'élaboration d'inventaires.

2) la citoyenneté et les solidarités :

Cette grande thématique regroupe la cohésion sociale, la Politique de la Ville, l'habitat et le développement des technologies numériques desservant le territoire.

- La cohésion sociale – politique de la Ville :

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy) fixe les principes de la politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020 prorogée à 2022. Son article 1er stipule que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ».

Sur le territoire communautaire, elle est conduite par l'Etat, la Communauté d'Agglomération et les Villes de Thionville et Yutz dont l'objectif commun est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Trois quartiers sont ainsi concernés : La Côte des Roses et Saint-Pierre / La Milliaire à Thionville et Terrasses des Provinces à Yutz.

De nouvelles thématiques sont également intégrées au Contrat de Ville :

- la prévention de la radicalisation et la lutte contre le repli identitaire (en lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation),
- la lutte contre les discriminations (en lien avec le CISPDR),
- l'égalité femmes / hommes,
- la lutte contre les conduites addictives,
- la jeunesse, les sports.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, les enjeux de transition énergétique, écologique et de cohésion sociale sont particulièrement importants et concernent notamment l'accès aux équipements et services publics, l'accès au numérique, le lien social et la santé.

- Le logement :

L'évolution des politiques de l'habitat vers une réduction des consommations foncières et de l'artificialisation des sols met en exergue l'intensification du travail à accomplir en matière de requalification urbaine en s'appuyant notamment sur l'ANRU, le programme Action Cœur de Ville et les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (ORT et OPAH-RU sur le centre-ville de Thionville, schéma d'aménagement de la Côte des Roses dans le cadre du NPNRU).

Il s'agira par là même d'introduire des réflexions permettant de « reconstruire la Ville sur la Ville » tout en préservant les particularités de notre patrimoine dans des opérations de requalification, voire de traitement de friches urbaines et/ou industrielles telles que Rive Droite (SNCF, anciens abattoirs...), Rive Gauche (Etilam) ou Couronné Artisans. Les secteurs inscrits dans l'enveloppe urbaine offriront des capacités de densification aux abords des pôles

d'échanges multimodaux dans un cadre résiliant où les patrimoines bâtis et l'espace naturel pourront être mis en valeur.

- Le numérique :

Ayant l'avantage de bénéficier d'un programme AMI de déploiement de la fibre optique réalisé par Orange, le territoire se doit d'appuyer son développement sur la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'« illectronisme ». A ce titre, le développement d'applications et de services numériques à la population doit être intensifié afin que par l'usage et par les facilités qu'il procure, le numérique contribue au développement du bassin de vie.

A ce sujet, le Conseiller Numérique - France Services (CNFS), arrivé en 2021 au sein du Pôle numérique « Thi'pi » de la CA Portes de France Thionville, permet d'accompagner des usagers en difficulté face aux nouvelles technologies de l'information.

La mission de médiation du CNFS s'articule autour d'activités dont le but est de sensibiliser ce public autour des enjeux du numérique et passe notamment par un accueil individuel, la création d'ateliers collectifs et thématiques afin d'améliorer l'autonomie des usagers et réduire la fracture numérique au sein de la population locale. De plus, le CNFS peut aller à la rencontre des usagers de la Communauté d'Agglomération afin de proposer un accompagnement aux personnes n'ayant pas de solutions de mobilités.

- La petite enfance :

La Communauté d'Agglomération gère 11 Multi accueils, un Relais Assistants Maternels et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

Plus de 50 % des enfants accueillis ont au moins un parent qui travaille au Luxembourg. Par ailleurs, on constate des difficultés de recrutement dans les métiers de la Petite Enfance (Auxiliaire de Puériculture, Educateur de Jeunes Enfants, Infirmière Puériculture) notamment dues à l'attractivité du Luxembourg tout proche.

L'enjeu pour les années à venir est ainsi de définir avec le Luxembourg, dans un périmètre élargi, le cadre d'un partenariat concernant le financement de la formation des professionnels de santé et de la Petite Enfance.

Par ailleurs, la construction d'un nouveau multi accueil à Terville est envisagée pour regrouper deux équipements vétustes et énergivores, totalisant 50 places d'accueil, actuellement présents à Thionville et Terville. Une réflexion doit également être menée concernant le déplacement du LAEP le Square à Thionville dans des locaux qui seraient plus adaptés à l'accueil de très jeunes enfants (au rez-de-chaussée avec un accès immédiat sur l'extérieur). Un programme de travaux est également prévu chaque année pour entretenir les multi accueils et réduire la consommation énergétique.

Le Projet Social de Territoire, élargi aux compétences Enfance et Jeunesse dévolues aux Communes, sera défini en 2021 et 2022. Il sera composé d'un diagnostic et d'un programme d'actions et viendra préciser les besoins et les projets potentiels portant sur les thématiques de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Parentalité et de l'animation de la Vie Sociale (intégrant l'inclusion numérique) et tenant compte de la dimension transfrontalière du territoire.

Enfin, dans tous les équipements de Petite Enfance, il est également utile de se conformer à la réglementation en matière de développement durable et de faire évoluer les pratiques quotidiennes, dès que la situation sanitaire le permettra, en fixant des objectifs :

- de réduction voire suppression du plastique et produits jetables (sur-chaussures, bouteilles, vaisselle, couches...),
- de diminution des déchets organiques grâce à l'installation de composteurs,
- d'utilisation de produits d'hygiène écologiques,
- d'actions de sensibilisation auprès des assistants maternels et des professionnels de la Petite Enfance.

- La santé :

Le Contrat Local de Santé prévu pour la période 2019-2021 sera prolongé d'une année.

Les enjeux concernent l'accès aux soins pour tous, un accès facilité pour les quartiers classés Politique de la Ville, pour les séniors et pour les zones rurales.

Une attention particulière doit également être portée sur les activités de prévention et d'éducation ainsi que pour préserver les lieux de formation des soignants.

Des orientations et actions doivent ainsi être envisagées pour :

- l'aide à l'exercice médical et la lutte contre les déserts médicaux,
- le soutien à l'accueil des professionnels de santé et au développement de la télémédecine (téléconsultation dans les zones isolées, télé-expertise...) en lien avec des Maisons de santé pluridisciplinaires, Communauté territoriale de professionnels de santé et des Plateformes territoriales d'appui par exemple,
- la relocalisation de la clinique Ambroise PARÉ sur la ZAC Espace Meilbourg à Yutz.

En termes d'impact environnemental, la télémédecine permet de limiter les déplacements des patients vers des centres médicaux ou services hospitaliers éloignés et l'utilisation de véhicules motorisés et contribue à la réduction de la pollution de l'air.

Dans le cadre de sa politique d'accès à la santé, la Communauté d'Agglomération peut s'engager comme facilitateur pour le développement de la télémédecine dans le parcours de soins, sans que celle-ci ne se substitue aux actes médicaux en présentiel par des actions de soutien aux professionnels de santé qui intègrent dans leur projet une utilisation de la télémédecine.

- Les relations transfrontalières :

La Maison du Luxembourg est un service d'informations à l'attention des frontaliers. L'équipe de 4 personnes répond à près de 20 000 demandes/an. Son fonctionnement est financé, au prorata du nombre d'usagers, par les cinq Intercommunalités du Nord Mosellan et prochainement par l'Eurométropole de Metz puisque 7 % des usagers de la Maison du Luxembourg viennent du territoire de l'Agglomération messine.

Actuellement situé au centre-ville de Thionville, son déplacement est à l'étude sur la rive droite, près de la Gare de Thionville.

3) L'attractivité économique :

L'attractivité économique de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville repose sur un environnement de zones d'activités situées en périphérie du bloc urbain central composé des villes de THIONVILLE, YUTZ, TERVILLE, MANOM, BASSE-HAM et ILLANGE, à savoir :

- la zone de METZANGE BUCHEL en bordure de l'autoroute A31 au Nord de Thionville,
- la zone de MEILBOURG en bordure de l'A31 au Sud de Thionville,
- la zone de CORMONTAIGNE sur 31 hectares, également en bordure de l'A31 et au Sud de Thionville,
- la zone de l'ACTYPOLE sur plus de 55 hectares, située à l'Est du bloc urbain central, le long du contournement de Yutz,
- la zone du KICKELSBERG, plus à l'Est à Basse-Ham sur 90 hectares,
- la zone de l'EMAILLERIE au Nord Est de Thionville sur la commune de Manom, présentant 7 hectares entièrement occupé,
- la zone EUROPORT sur 200 hectares au Sud de Thionville et sise partiellement sur les territoires des communes de Thionville et d'Illange.

a) Le soutien aux filières prioritaires :

La Communauté d'Agglomération a pour priorité le développement d'un certain nombre de filières (industrie, logistique et activités en lien avec le développement des circuits courts et de proximité de l'agriculture) sur ces zones.

- L'industrie :

2019 aura été marquée par l'implantation de nouveaux industriels, à savoir MAXILOR sur la zone d'ACTYPOLE de Yutz, ABH sur la commune de Basse-Ham, KNAUF sur la MEGAZONE d'Illange et par la reconversion du site ÄKERS sur Thionville par ASCOFORGE pour y accueillir l'usine DALKIA (reconditionnement de groupe de secours thermiques pour les centrales nucléaires).

- La production d'hydrogène :

Il s'agit d'une filière de développement à privilégier dans le cadre d'un déploiement intercommunautaire du territoire Nord Mosellan.

- La logistique :

A titre d'exemple, 2018 aura vu l'installation de KVERNELAND sur la zone de METZANGE-BUCHEL à Thionville, puis en 2021, KUBOTA.

Quant à la zone EUROPORT, elle doit maintenant devenir très rapidement le pôle essentiel de l'essor logistique avec la signature de plusieurs acteurs qui investiront les secteurs du Parc à Fonte, du Crassier, de Sopclange et du Gassion.

La commercialisation de la zone EUROPORT au niveau de projets logistiques déjà engagés, entre en 2021 dans sa phase conclusive ainsi que l'arrivée au terme de la dépollution pour la fin d'année d'un des espaces majeurs qu'est le secteur du GASSION.

En parallèle, le projet de barreau routier de désenclavement de ce secteur, étudié par le Conseil Départemental, sera relancé par la Communauté d'Agglomération afin de faciliter la desserte routière des espaces à vocation logistique.

- L'agriculture :

En lien avec la construction de l'abattoir sur la zone EUROPORT, le développement d'un pôle agroalimentaire associé aux circuits courts et de proximité pourrait être une opportunité.

b) Le soutien à l'entreprenariat local :

La Communauté d'Agglomération poursuit son effort de soutien aux P.M.E., T.P.E. et à l'artisanat par la mise en place depuis 2021 d'un dispositif d'aide à l'investissement productif.

En effet, le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire doit être renforcé sachant qu'un déficit d'offre existe en termes de villages d'entreprises. Ce dernier permettra à des porteurs de projets ayant développé une activité de trouver une offre locative adaptée dans le cadre d'une post-pépinière d'entreprises.

A ce titre, des projets sont en cours sur la zone du KICKELSBERG, comme celui de la société LOCAL COMPANY qui a installé un premier hôtel d'entreprises sur la zone de METZANGE-BUCHEL.

c) L'économie numérique :

La Communauté d'Agglomération a comme projet prioritaire la création d'un pôle administratif et numérique (regroupement du THI'PI et des services supports de l'hôtel de communauté) dans les locaux de la CCI de la zone de CORMONTAIGNE.

Ce lieu donnera ainsi une visibilité et un lien plus fort avec le pôle universitaire, vivier important de créateurs de start-up.

Le THI'PI doit voir son évolution structurelle s'appuyer sur la création d'une association regroupant les acteurs institutionnels, les acteurs du monde économique et plus particulièrement l'important pôle numérique DIGITAL LAB développé par ARCELORMITTAL. L'action du THI'PI sera ainsi à la fois déployée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, mais aussi sur tout sur celui du Nord Mosellan.

d) Les parcs d'activité :

La Communauté d'Agglomération poursuit ses efforts vers le développement de ses zones d'activités.

A ce titre, la poursuite de l'installation d'entreprises sur la zone de METZANGE-BUCHEL dans le sillage de l'implantation de KUBOTA sur la plateforme B, la reprise du secteur dit « Metzange 1 » de Thionville dans la ZAC ainsi que le développement d'espaces au Nord ont été actés début 2021.

L'implantation complète d'une ligne d'immeubles R+5 tertiaires sur l'îlot A31 de la zone de MEILBOURG dans le prolongement du S-HUB et le développement de l'îlot central entre le secteur de la Clinique Louis PASTEUR et DECATHLON sont des objectifs majeurs pour l'entrée Sud de l'agglomération.

e) L'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) :

La Communauté d'Agglomération porte aussi tous ses efforts en direction de l'ESRI, domaine indispensable pour le développement de l'économie du territoire et la reconnaissance de son caractère d'excellence.

A noter que l'offre de formation supérieure est largement présente sur l'ensemble du périmètre de Nord Mosellan, et plus particulièrement sur le pôle de la zone de CORMONTAIGNE, et notamment grâce à la création du 4ème département HSE à l'IUT en 2020, du campus post-bac du Lycée Technique d'Algrange en cours de construction et du Master II CND Monitoring. Ce dernier renforçant encore les liens entre l'IUT et l'Institut de Soudure.

Le pôle formation de l'UIMM favorise également le développement du monde de l'enseignement supérieur couplé à celui de la recherche, de l'innovation et des entreprises.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération seule ne peut faire face aux enjeux financiers engendrés par ces besoins et sollicitations des différents acteurs qui en sont les moteurs.

Ainsi, un dispositif d'aides en direction de l'E.S.R.I., en cours de création sur le périmètre de l'ensemble du Nord Mosellan, sera un élément de réponse à cet enjeu d'excellence et d'attractivité du territoire.

Enfin, le développement des pôles de formation, de recherche et d'innovation, notamment sur la zone de CORMONTAIGNE, s'accompagne par un besoin croissant à satisfaire dignement en termes de logement (résidences), notamment à destination des étudiants. A ce titre, la Direction du CROUS Lorraine envisage d'implanter, à terme, une résidence universitaire sur le site de CORMONTAIGNE.

4) le rayonnement du territoire communautaire :

- La politique sportive :

Au titre de la politique sportive, la Communauté d'Agglomération soutient le sport de haut niveau ainsi que les manifestations sportives à fort rayonnement interterritorial.

Une réflexion doit s'engager sur l'évolution de la politique sportive communautaire, ses principes d'intervention et sa coordination avec les actions menées par les Communes membres.

Cette démarche s'appuiera sur un diagnostic portant sur les chiffres-clés du sport sur le territoire et un audit réalisé auprès des Maires.

Il s'agira notamment de fixer des orientations dans les domaines suivants :

- principes d'intervention dans un cadre communautaire et intercommunautaire : prise en compte des notions de projet et de parcours de performance ; approche concertée avec les autres partenaires (Département/Région), labellisation de clubs sportifs communautaires, regroupement de clubs, ...),

- animation et communication coordonnée et partagée (organisation d'événements, mise en réseau des informations relatives au sport, mise en réseau avec les Communes, ...),
- actions éco-responsables (charte), développement des applications numériques sportives,
- soutien au handicap en lien avec le Label Terre de Jeux (Paris 2024).

- Les équipements sportifs :

Le Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham est en construction. La priorité est d'avoir recours aux énergies de récupérations (énergies « fatales » sur l'air et l'eau), puis aux réseaux disponibles (réseau de gaz et réseau électrique). Les ressources énergétiques choisies sont en plus avérées et ne présentent aucun risque pour l'environnement, la faune et la flore locales.

Complémentaire à la piscine de Thionville, cet équipement permettra :

- de favoriser la pratique et l'enseignement de la natation aux scolaires des Communes de la rive droite de la Moselle. Seront ainsi concernées Basse-Ham, Illange, Kuntzig, Yutz mais aussi, dans une démarche intercommunautaire, les scolaires des Communes de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan,
- d'offrir à tous les habitants un équipement aquatique intérieur et extérieur de qualité au cœur de la Base de Loisirs nautiques,
- accroître l'attractivité du territoire en offrant des activités ludiques, sportives, de bien-être et de détente.

La piscine de Thionville, quant à elle, fait l'objet de travaux d'amélioration de la performance énergétique. Elle doit ensuite bénéficier de travaux de rénovation et d'extension permettant d'augmenter sa capacité d'accueil tant pour le grand public et les scolaires que pour les animations associatives. Une extension couverte par une large liaison avec l'établissement actuel permettrait de construire un nouveau bassin éducatif et associatif destiné aux écoles primaires et secondaires, à l'apprentissage, aux clubs sportifs et aux animations.

Il conviendra de rechercher des complémentarités fonctionnelles et de gestion entre les deux équipements et de définir une offre de services proposant le meilleur rapport qualité/coût pour l'usager et la collectivité.

Enfin, la construction d'une salle Multifonctionnelle à Fontoy est envisagée pour permettre aux Communes du Plateau de disposer d'un équipement multi-activités, complémentaire à leurs équipements municipaux saturés ou inexistants.

- La culture – le tourisme :

Une réflexion doit s'engager sur le transfert éventuel des équipements culturels municipaux (NEST, PUZZLE notamment) à la Communauté d'Agglomération. Par ailleurs, le territoire pourrait également bénéficier d'une programmation culturelle harmonisée tout en conservant sa richesse et sa variété.

S'agissant de la lecture publique, une mise en réseau des équipements publics communaux pourrait être engagée dans une démarche coordonnée avec la Bibliothèque Numérique de Référence du Sillon Lorrain.

De la même façon, l'apprentissage de la musique pourrait bénéficier d'une mise en réseau des équipements publics communaux.

Concernant le tourisme et, le développement d'un marketing touristique intercommunautaire permettrait de renforcer la promotion et l'attractivité touristique du nord-mosellan. D'autant que le territoire thionvillois bénéficie d'un patrimoine d'anciennes fortifications qui reste à valoriser et à rénover (pont-écluse, porte de Saarlouis, Couronné).

- La base de loisirs nautiques de Basse-Ham :

Le site de l'actuelle Base de Loisirs Nautiques était une ancienne gravière des années 1950. Ensuite, exploitée par la Société Lorraine de Récupération de résidus Ferreux (SLR), les activités exercées consistaient au traitement de matériaux issus de la sidérurgie (déchets minéraux, laitiers de hauts fourneaux, crasses d'aciérie). Les gravières ont été totalement remblayées par ces laitiers et décombres de la sidérurgie.

Le site dénommé « Nautic'Ham » se déploie sur 30 hectares revalorisé et rendu en espaces naturels préservés :

- 10 hectares (dont 1 étang en communication avec la Moselle) accueillent le Port de plaisance de 94 anneaux avec capitainerie et services d'accostages, un camping de 70 emplacements,
- 1,2 hectares dédiés à l'habitat résidentiel,
- 19 hectares (dont 2 étangs) en projet de développement d'équipements de loisirs touristiques et d'activités sportives liées à l'eau, des services de restauration/bar et d'hébergements atypiques lacustre flottant.... => construction du nouveau centre aquatique sur cette dernière zone.

L'ensemble de cette nouvelle ZAC à vocation touristique s'est transformé en un paysage de prairies verdoyantes parcouru de cheminements doux propices à la ballade familiale à pied ou en vélo et jalonné d'étendues d'eau.

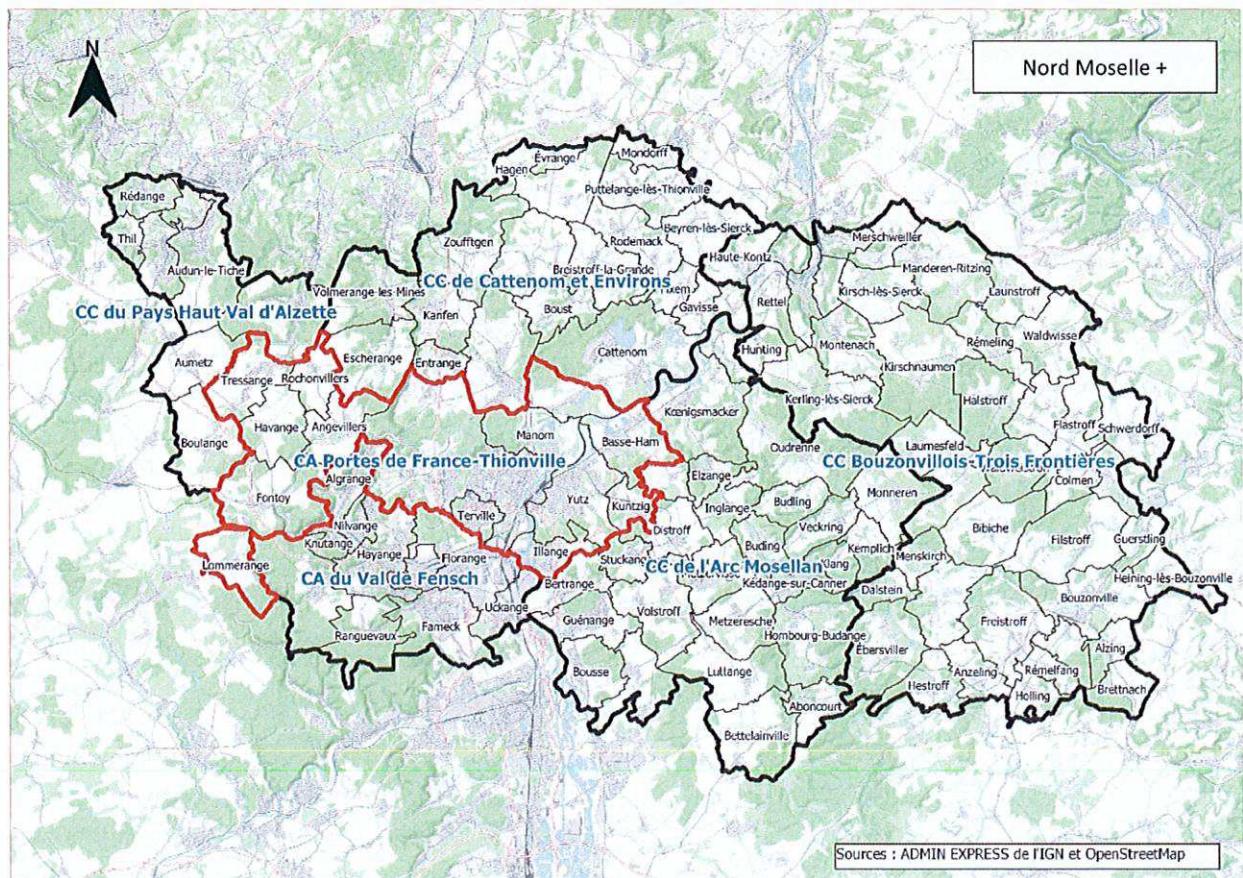
La Base de Loisirs Nautiques doit encore se développer grâce à des équipements de loisirs, de l'habitat touristique, des animations estivales Grand Public et des espaces de restauration.

Une démarche de partenariat avec les autres ports du Sillon mosellan dans une approche transfrontalière pourrait également être envisagée ainsi que le développement de synergies avec les autres campings du secteur (Thionville, Sierck-les-Bains, Malling) le long de la Moselle.

- Partenaires partageant un volet commun du PTRTE avec la CAPFT (« inter-PTRTE ») :

1) *Nord Moselle + :*

Carte :



Texte introductif commun / PTRTE (18/06/2021) :

Créée début 2017, l'association Nord Moselle + couvre 120 communes regroupées en 6 intercommunalités et plus de 260 000 habitants, ce qui en fait le 7ème territoire le plus peuplé de la Région Grand-Est.

Il est composé de la Communauté de Communes du Val d'Alzette, de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, de la Communauté de Communes Bouzonvillois - Trois frontières, de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, et enfin de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Le territoire bénéficie d'une situation privilégiée au nord du Sillon Lorrain, à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne, au cœur de la Grande Région.

Cette situation géographique du territoire (ouverture sur les 3 frontières : Wallonie, Luxembourg et Sarreland) est une source de richesses et d'opportunités. Le patrimoine historique et naturel est le support d'une économie touristique en émergence et une agriculture qui reste active dans les zones périurbaines.

Historiquement sidérurgique, l'activité a fortement structuré l'économie jusque dans les années 80, ou, après une période de régression démographique, le territoire a retrouvé un relatif dynamisme. Ainsi, en 2016, le secteur privé concurrentiel du territoire comptabilisait plus de 42 200 salariés travaillant dans 4 110 établissements employeurs.

Sa position frontalière avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne ainsi que son bon positionnement dans le sillon mosellan et lorrain en fait une zone d'importants mouvements de salariés et de flux de marchandises de par son existence d'infrastructures de transport Est/Ouest et Nord/Sud.

Ce territoire est desservi du fait de cette situation privilégiée sur les axes majeurs de communication en Europe avec des réseaux autoroutiers (A31 – Axe Nord/Sud, A30, A4), des réseaux ferrés (le territoire est desservi notamment par le TGV Est Européen) ainsi que la voie fluviale (Moselle à grand gabarit) et la voie aérienne (proximité des aéroports internationaux de Luxembourg et Sarrebruck et de l'aéroport régional Metz-Nancy Lorraine). Malgré l'importance de ces infrastructures de transport, les flux, souvent saturés, se matérialisent principalement sur l'axe nord-sud.

Il est à noter que 20 % des entreprises de Moselle sont concentrées sur le bassin de Thionville. L'attractivité liée à l'emploi du Luxembourg quant à elle participe fortement au développement d'une économie résidentielle.

Ce positionnement transfrontalier demeure un axe privilégié en matière d'accueil des travailleurs Luxembourgeois notamment grâce aux infrastructures et réseaux numériques des territoires, qui attire également les entreprises. Ce tournant numérique, initiateur de projets structurants également pour un changement de paradigme, porte notamment sur les usages et la médiation.

Pour autant, il en ressort des disparités territoriales tant dans la densité du tissu économique (communes dortoirs) que dans l'attractivité résidentielle.

Ces territoires marqués par l'histoire industrielle, de nombreux espaces contraints, et la faiblesse de certains de nos espaces publics pourraient créer des disparités, et des dynamiques inverses non souhaitées au sein de Nord Moselle +.

L'absence d'aide transverse à la mobilité, le manque de cohésion des politiques de développement commercial et touristique, le faible niveau linguistique des frontaliers, le renforcement des spécialisations en matière d'enseignement supérieur, des services aux entreprises, sont autant d'axes de travail qu'il nous faut porter à cette échelle territoriale.

Dans la continuité du Pacte Moselle Nord signé en 2012 par l'ex G6, Nord-Moselle + souhaite porter un ensemble de projets commun au sein du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) regroupant des thématiques transverses autour des piliers suivants :

- **Développement durable / transition écologique :**

Si le développement durable est devenu un enjeu national, il représente aussi une réalité locale pour les EPCI de NM+. Thématique transversale à l'ensemble des politiques publiques, les territoires sont déjà engagés dans les enjeux de transitions énergétique et écologique.

Des territoires agissant pour la sobriété énergétique

Face aux objectifs du SRADDET, de la SNBC et à l'obligation de mettre en place un PCAET, les collectivités s'engagent collectivement à l'atteinte des objectifs nationaux, à savoir diminuer la consommation énergétique territoriale et développer la production d'énergies renouvelables. Soucieuses de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, des actions collectives existent déjà :

- la rénovation énergétique : à travers l'espace FAIRE Nord-Moselle et le dispositif régional SARE, les collectivités de NM+ proposent un accompagnement à leurs habitants sur les projets de rénovation énergétique ;
- les carburants alternatifs : le développement des alternatives aux carburants fossiles pousse les collectivités à s'intéresser aux nouvelles énergies : l'électricité, le GNV et plus récemment l'hydrogène. La proximité de l'A31 et des flux de transports internationaux fait du Nord Mosellan un territoire propice au développement de l'hydrogène où les collectivités de NM+ doivent se concerter, en lien avec la stratégie régionale Hydrogène en cours.
- le développement des énergies renouvelables : déjà impulsée par l'ADEME, GRDF ou la Région, la mise en réseaux des collectivités sur cette thématique est nécessaire pour favoriser le développement des projets de taille importante permettant une réduction considérable des énergies fossiles. Cette approche multi territoriale doit se multiplier, notamment avec le développement des nouvelles filières comme le bois-énergie par exemple.

Un traitement coordonné des déchets ménagers

Compétence historique des collectivités, l'ensemble des EPCI de NM+ assure la collecte et le traitement des déchets. Pour trois EPCI, et l'ancien territoire de la Communauté de Communes des 3 Frontières, le traitement est délégué au SYDELON depuis 2010. Le syndicat assure le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de l'ensemble des quatre territoires.

Des richesses écologiques à protéger

Fort de sa diversité écologique, le Nord Mosellan a engagé plusieurs réflexions communes sur la protection de la biodiversité et des espaces naturels. Elles se traduisent notamment dans la mise en œuvre des trames verte et bleue, en lien avec les projets des intercommunalités voisines.

Enfin, dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, les EPCI se sont regroupés à travers les Syndicats de Bassin Versants (SBV), dont le SBV Nord Moselle – Rive, le SMO Moselle Aval ou le SBV des 3 Nieds.

- **La Mobilité :**

L'attractivité luxembourgeoise pousse à l'augmentation exponentielle du nombre de navetteurs frontaliers (100 000 actuellement, 150 000 attendus d'ici 2035).

Les orientations stratégiques adoptées depuis le début des années 2000 n'ont pas été assez efficaces pour remettre en cause la prévalence de la voiture comme mode de déplacement prédominant des navetteurs.

De ce fait, les congestions quotidiennes du réseau routier se multiplient sur l'ensemble du territoire de Nord-Moselle + à proximité de la frontière.

Cette situation est incompatible avec les objectifs de transition écologique.

Le constat plaide pour agir vers un report important du trafic frontalier vers le transport multimodal et collectif.

Trois axes stratégiques sont à privilégier :

- le développement des infrastructures : réalisation de l'A31bis pour fluidifier la circulation dans la traversée autoroutière de Thionville, augmentation de capacité des infrastructures ferroviaires vers le Luxembourg pour permettre un cadencement efficace des trains de voyageurs : réseau express métropolitain (REM), développement des réseaux de transports par bus, parkings de co-voiturages, réactivation des lignes ferroviaires secondaires vers Trèves et Sarrebruck ;
- trouver une gouvernance adaptée à nos territoires des différentes Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM), d'autant plus que tous nos EPCI - à l'exception de l'Arc Mosellan - assument la compétence « mobilité » ;
- promouvoir les projets partenariaux co-financés de chaque côté de la frontière pour éviter les décisions unilatérales. Nous pourrons alors développer les complémentarités et l'inter-opérabilité de nos équipements pour la qualité du service rendu à nos administrés.

Ces sujets relèvent souvent de niveaux de décision supérieurs ou hors du périmètre de Nord-Moselle + ; néanmoins nos collectivités seront très attentives à être associées et à participer aux réflexions et travaux dans les différentes instances compétentes notamment le Comité Permanent des Mobilités en Lorraine (né du Grenelle des Mobilités), le Pôle Métropolitain Frontalier, etc.

Au-delà de la question frontalière, notre territoire est aussi confronté à des problématiques internes, notamment celle du transport par bus dans la région thionvilloise. Héritage lointain de la sidérurgie, réseau et matériel sont à repenser entièrement pour donner à ce mode de transport une attractivité nouvelle et participer à la transition écologique grâce à deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) autour desquelles s'articulera l'ensemble du réseau couvrant la majeure partie de notre territoire.

Porté par le SMITU, ce projet se limite essentiellement au bassin thionvillois. Une troisième ligne est à envisager permettant de relier Audun-le-Tiche et la future connexion avec les équipements annoncés au Luxembourg reliant Audun à Esch-sur-Alzette et la ville de Luxembourg.

Par ailleurs, il est nécessaire d'aboutir à une couverture cohérente de l'ensemble du territoire en terme d'Autorité Organisatrice de Mobilités. En effet, c'est un enjeu essentiel pour réfléchir aux dessertes internes inter-urbaines de notre territoire, actuellement dispersées.

Soucieux de promouvoir la transition écologique, notre territoire a également l'ambition du développement des modes de transports doux. Chaque EPCI a avancé sur la question des pistes cyclables notamment. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de promouvoir la connexion entre ces équipements afin de densifier le réseau et lui donner une cohérence à une échelle plus vaste que nos simples territoires.

Un schéma de mobilité douce à l'échelle du Nord Moselle est à construire.

Il est essentiel également de donner à nos concitoyens l'accès à des technologies de transports conformes aux ambitions de la transition écologique.

L'usage de moteurs électriques (en mode hybride ou non) se développe fortement et est appelé à devenir prédominant. Cela nécessite pour nos territoires à la fois des équipements permettant les recharges de ces moteurs mais aussi une information sur la localisation de ces points en direction des usagers potentiels.

Par ailleurs, l'hydrogène ouvre des perspectives intéressantes. Cette source d'énergie et le mode de motorisation qui en découle semblent bien adaptés aux transports lourds ou collectifs. Cela est vrai pour tout ce qui concerne le transport routier (marchandise et voyageurs) mais aussi pour le transport fluvial (comme le montre le projet Flagship sur la Seine). Le territoire Nord Mosellan offre plusieurs sources d'expérimentations intéressantes : équipements du futur BHNS du SMITU, ou expérimentations pour le transport fluvial sur la Moselle par exemple. Nord Moselle + suivra également avec intérêt les projets de développement de production d'hydrogène qui complèteraient ces expérimentations.

Enfin, nous croyons à la force de l'innovation en matière de mobilité. La situation complexe que nous vivons nous interdit de nous limiter et nous engage à être créatifs. Nord Moselle + suivra donc avec attention le développement de projets expérimentaux tels que « Urbanloop » à Nancy par exemple ou autres.

- **Le Tourisme : promouvoir et commercialiser la destination Nord Moselle**

Le tourisme est source d'opportunités grandissantes pour les territoires, en termes d'image, d'attractivité, d'emploi et d'économie non délocalisable au sens large. Toute l'audace et l'ingéniosité des territoires doivent aujourd'hui se déployer pour imaginer des stratégies capables de répondre aux attentes des clientèles dont les influences sont multiples, complexes, parfois contradictoires, entre réseaux sociaux et goût de l'instantanéité ou quête d'authenticité et de slow tourisme.

La crise sanitaire de la Covid-19 a conduit à de nouvelles expérimentations : raccourcissement des distances, réorientation vers des destinations moins fréquentées, redécouverte d'un patrimoine et de richesses parfois méconnus...

Sans présager de l'inscription dans le temps de ces tendances encore trop conjoncturelles, les acteurs du tourisme peuvent néanmoins y puiser l'inspiration et la conviction que tous les territoires peuvent, s'ils s'en donnent les moyens, structurer une offre touristique attractive.

Plus que jamais, la proximité a du sens en matière de tourisme. Depuis la loi NOTRe de 2015, les intercommunalités sont les acteurs opérationnels principaux du développement touristique des territoires. De la création et gestion des zones d'activités touristiques à la promotion, la gamme de leurs missions et compétences est large et offre la possibilité de stratégies ambitieuses.

Les 6 intercommunalités du Nord mosellan ont fait le choix de coordonner leur stratégie et leurs moyens en matière de tourisme. Cette volonté et cette ambition communes peuvent être déclinée en 3 axes principaux :

Une offre structurée autour de thématiques partagées

Plusieurs thèmes constituent de véritables marqueurs de l'identité du Nord Moselle, et sont aujourd'hui des vecteurs d'attractivité touristique. Les intercommunalités de NOMOS+ ont souhaité qu'ils soient les fils conducteurs d'une offre touristique partagée :

- La Moselle et ses circuits de découverte, et notamment la Véloroute « L'Échappée bleue Moselle-Saône à vélo », itinéraire inscrit au Schéma National des véloroutes et voies vertes.
- Au-delà de la Moselle, la nature au sens large constitue une offre phare du Nord Moselle, qui appelle à être coordonnée. Les expériences auxquelles elle peut inviter sont nombreuses, de la visite de sites aux activités de sport et de loisirs en passant par la découverte du terroir et de ses produits.
- Le patrimoine fortifié à travers les époques, avec un accent particulier pour le patrimoine Maginot, est un 3ème thème fédérateur fort.

Une promotion et un marketing touristiques concertés

La collaboration en matière de supports de promotion touristique est déjà ancienne, héritée du SMVT des 3 Frontières. Des éditions communes sont notamment produites en matière de calendrier des manifestations, mais aussi de carte touristique, à l'image de la carte « Le Pays des 3 Frontières en Moselle » parue en 2021.

La commercialisation de produits touristiques à l'échelle d'un territoire élargi fait également l'objet de pratiques partagées : promotion et vente des produits de la marque MOSL, réflexions pour la constitution et la commercialisation de circuits et séjours communs... Cette approche marketing doit se poursuivre et s'intensifier.

Une mise en réseau des Offices de Tourisme

Ces collaborations constituent des jalons vers une mise en réseau destinée à afficher, promouvoir et commercialiser une offre commune pour la destination « Nord Moselle ».

- **Développement économique / attractivité :**

Dans le domaine du développement économique, les six EPCI membres de NM+ ont créé le Syndicat E-LOG'IN 4 dès 2014 afin de donner une nouvelle dynamique à l'espace portuaire de Thionville/ Illange/ Uckange/ Florange.

L'objectif partagé vise à aménager une ZAC à vocation industrielle et logistique sur d'anciennes friches de la sidérurgie. Afin de consolider les prospects internationaux qui ont manifesté de l'intérêt pour le site, il est indispensable de maîtriser le coût du foncier impacté par les travaux de dépollution. Le classement du site portuaire parmi les sites industriels français « clés en mains » et l'accès au Fonds friches mis en place par l'Etat et la Région constituent des atouts pour cette reconversion.

Parmi les projets envisagés sur le périmètre portuaire, le pôle agroalimentaire transfrontalier nord lorrain doit voir le jour à l'initiative des 6 EPCI de NM+. Initié en 2012 à la suite de la fermeture de l'abattoir de Metz et relancé en 2018 avec un périmètre d'actionnaires élargi à la Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg, le futur abattoir vise un potentiel proche de 1 500 tonnes toutes filières.

Autre enjeu important commun à nos territoires : le développement de l'économie numérique. Plusieurs projets entendent répondre à des problématiques partagées : le pôle numérique Thi'Pi, le futur Digital Lab d'ArcelorMittal, la Smart City avec au cœur du dispositif la gestion de la donnée. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte de la médiation et de l'inclusion numériques et le développement de nouveaux usages numériques appellent des réponses partagées.

- **Enseignement supérieur :**

S'agissant de l'enseignement supérieur, le confortement de l'IUT de Thionville / Yutz, grâce en particulier à l'ouverture récente d'un 4ème département « hygiène sécurité environnement », et le développement de nouvelles formations diplômantes sur le Nord Mosellan vont trouver à se concrétiser à travers l'approbation d'un protocole d'accord intercommunautaire. Il s'agit par cette action d'ancrer l'enseignement supérieur comme vecteur d'attractivité du territoire et de soutenir la recherche, en lien avec l'IUT, les industriels et les pôles de compétitivité, au service du développement de l'emploi.

L'ouverture de ces nouvelles formations supérieures pose avec plus d'acuité la question du développement de l'offre d'hébergement pour les étudiants. Des initiatives visant à la création de nouveaux logements seront engagées en lien avec les bailleurs sociaux et les opérateurs immobiliers du territoire.

- **Transfrontalier :**

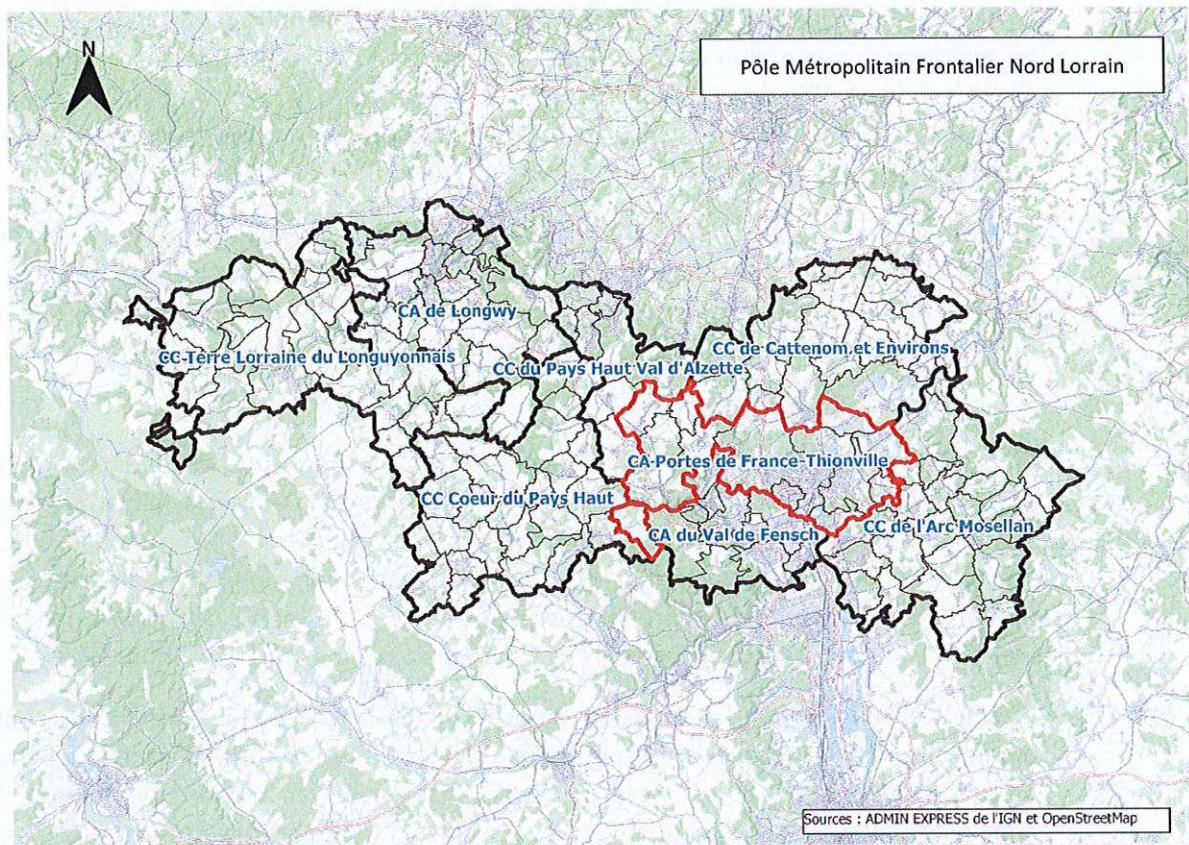
Le fait transfrontalier, à l'échelle du Nord mosellan, constitue historiquement un aspect de la vie locale. Il s'est inscrit ainsi dans les géographies sociales et économiques de ce territoire et a contribué à forger une identité territoriale singulière. Franchir les frontières pour les entreprises et les ménages est donc devenu un acte de la vie quotidienne. Son intensification avec la libre circulation fixée par les traités européens et le développement économique du Grand-Duché du Luxembourg doit amener aujourd'hui les territoires à définir et concevoir des politiques publiques davantage interterritoriales et transfrontalières. Il s'agit face à cette trajectoire globale de développement dépassant parfois les compétences de chacun de nos EPCI, de proposer une réflexion et des modalités d'intervention suffisamment agiles et susceptibles d'accompagner voire d'anticiper les modes de vie et les usages des acteurs locaux (habitants et entreprises) qui eux s'affranchissent des limites administratives de nos communes, nos EPCI et de nos pays. Les tendances démographiques luxembourgeoises et sarroises (population générale et active) doivent enfin amener à mettre en œuvre rapidement de véritables démarches transfrontalières structurantes pour éviter encore de subir.

L'accès aux ressources (emploi, marchandises, biens de consommation, loisirs) de part et d'autre des frontières par les ménages et les entreprises a eu pour première conséquence une évolution importante des mobilités locales. Les marchés de l'habitat ont également été impactés conduisant certains de nos ménages à ne plus trouver des solutions de logement dans nos territoires. Les enseignements tirés de ces bouleversements économiques et sociologiques et les premières réponses apportées en matière de mobilité, d'immobilier d'entreprises, de formation, de projet urbain et de gouvernance conduisent à engager une nouvelle étape d'intervention.

C'est dans le sens de ce constat global d'une asymétrie des relations frontalières que les collectivités associées du Nord mosellan manifestent leur volonté de devenir actrices de leur destin frontalier en construisant des projets avec les autorités locales allemandes, luxembourgeoises et belges voisines et non en subissant les effets collatéraux de la libre circulation. Collaborer en devenant partenaires sur les sujets de la mobilité, de l'emploi et des services s'avère être une étape incontournable pour le développement futur de l'espace Nord mosellan et des territoires à la fois locaux et transnationaux dans lesquels elle s'insère. L'impératif est dès à présent de réévaluer l'échelle de réflexion pertinente pour les programmations infrastructurelles, économiques, culturelles et éducatives locales.

2) Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF) :

Carte :



Texte introductif commun / PTRTE (03/06/2021) :

Le 1er janvier 2019, les Communautés d'Agglomération de Thionville Portes de France, Longwy, Val de Fensch, les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, Pays-Haut Val d'Alzette, Cattenom et Environs, Cœur du Pays-Haut et Terre Lorraine du Longuyonnais créèrent le Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF).

Syndicat mixte fermé, regroupant 8 EPCI situés en 1ère et en 2ème ligne des frontières luxembourgeoises, belges et allemandes et présentant au moins 30% de travailleurs frontaliers dans leur population active, le PMF, en accord avec l'Etat, a pour objectif principal d'être le porte-parole des collectivités locales dans le dialogue transfrontalier. A noter que la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières a sollicité son adhésion au Pôle. Après le vote favorable du conseil du 8 avril 2021, la procédure suit son cours. Fort de ses 340 000 habitants, dont plus de 72 000 travailleurs frontaliers (soit en moyenne 52 % de la population active – chiffres de 2016), le PMF représente le territoire de proximité des frontières dans ses enjeux de vie quotidienne notamment.

A ce titre, les membres du PMF ont identifié les projets susceptibles d'intégrer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, ainsi que le proposent l'Etat et la Région Grand Est.

1. La mobilité.

Le PMF demande à être associé aux travaux de mise en œuvre du « Grenelle des Mobilités en Lorraine » porté par la Région Grand Est, notamment pour le Réseau Express Métropolitain.

Avec le PMF, SMITU et SMITRAL doivent travailler ensemble afin de coordonner l'offre de transports interurbains sur tout le Nord Lorrain et assurer l'interopérabilité avec les réseaux de transports en commun luxembourgeois. Notamment, la réalisation d'une 3ème ligne de BHNS par le SMITU, permettant de relier le bassin thionvillois à Audun-le-Tiche est une nécessité, de même que le développement du BHNS en transfrontalier sur le secteur d'Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette.

Concernant les flux routiers, les membres du PMF affirment leur volonté de voir se développer des infrastructures évitant le transit des navetteurs sur leur territoire, par exemple par la création de P+R très en amont de la frontière afin d'éviter aux automobilistes de s'engager sur des tronçons autoroutiers et routiers engorgés et/ou saturés.

2. Le télétravail.

En raison de la crise sanitaire, les employeurs du Grand-Duché du Luxembourg ont massivement eu recours au télétravail, à chaque fois que cela était possible et aussi pour les travailleurs frontaliers. L'effet de cette mesure s'est rapidement fait sentir jusque sur le territoire du PMF : en premier lieu, les tensions en matière de mobilité ont été réduites. Cela a aussi créé une demande de pérennisation de l'exercice d'une partie de l'activité en télétravail au-delà de la période de crise sanitaire qui a amené à ces mesures exceptionnelles.

C'est grâce à un accord fiscal d'exception négocié entre la France et le Luxembourg et prorogé autant que nécessaire que la mise en œuvre de cette mesure a été possible. Cependant, à partir du 30 juin 2021, les mesures fiscales habituelles en matière de télétravail sont appliquées, à savoir l'autorisation pour les travailleurs frontaliers français de télétravailler au maximum 29 jours sur l'année sans changement dans l'imposition. Les dispositions fiscales liées au télétravail des travailleurs frontaliers français au Luxembourg doivent être remises à plat avec pour objectif de passer à 56 jours de télétravail autorisés sur l'année et un fléchage des recettes fiscales qui y sont liées vers un fonds permettant le financement de projets transfrontaliers.

3. Services aux habitants et cohésion sociale.

La crise sanitaire a mis en lumière les interdépendances transfrontalières très fortes à l'œuvre dans le Nord Lorrain. Le premier constat est le départ massif des personnels paramédicaux (infirmières et aides-soignantes) formés en France vers le Luxembourg. Plutôt que la création d'un établissement de formation sur la frontière, les membres du PMF attendent un renforcement des équipements existants (IFSI) sur leur territoire et le développement d'un modèle de prise en charge des frais de formation pour les personnels captés par le Luxembourg.

De manière plus générale, une réflexion sur les politiques de formation est nécessaire. De nombreux secteurs d'activité sont impactés par la fuite des jeunes professionnels formés en France. L'attractivité salariale luxembourgeoise pousse en effet de plus en plus de jeunes travailleurs à faire toute leur carrière au Grand-Duché, après avoir été formés dans les établissements français financés par les filières professionnelles, notamment par l'apprentissage.

Une réflexion sur l'accès aux soins et aux remboursements de part et d'autre de la frontière est aussi à engager. Pour la médecine de ville, ce pourrait être une réponse adaptée à la problématique de la désertification médicale.

Nos territoires enregistrent une forte demande d'accueil de la petite enfance en lien avec le travail frontalier des parents. Au-delà du coût induit de fonctionnement qui pourrait être pris en charge par le Luxembourg, il est nécessaire d'assurer la formation de personnels supplémentaires et d'adapter les locaux à disposition.

4. Politique énergétique.

En collaboration avec le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, un projet relatif à la production d'hydrogène vert sera développé.

Après une première phase d'étude, l'objectif est d'associer l'ensemble des partenaires (chercheurs, universitaires, industriels, collectivités, etc.) pour créer un véritable écosystème de l'hydrogène vert en Lorraine. Une assistance à Maîtrise d'Ouvrage pourrait être missionnée en support technique.

5. Gouvernance PMF.

Le PMF est une instance de création récente. L'Etat l'a reconnu comme le représentant du territoire de proximité dans ses enjeux de vie quotidienne notamment, au sein de la relation transfrontalière, y compris dans des instances de dialogue intergouvernementales telles que la CIG.

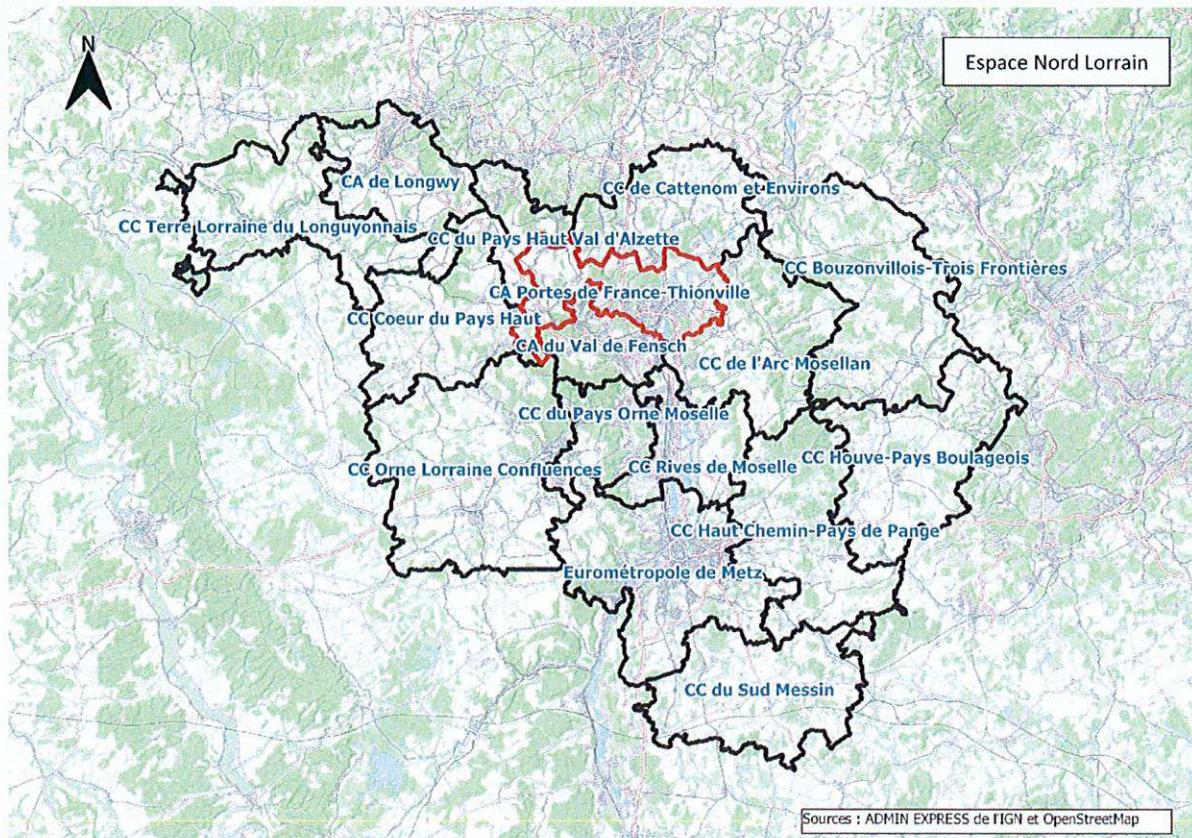
Afin de déployer au mieux son action, le PMF souhaite évoluer d'un organe frontalier vers une structure de coopération transfrontalière de type Eurodistrict, dans un premier temps en associant les collectivités locales luxembourgeoises. Le droit européen propose des formes de structuration juridiques qui s'y prêtent. Mais pour cela, le PMF doit se voir doter de moyens autres que symboliques.

C'est pourquoi, comme cela a existé dans les précédents CPER entre Etat et Région, les membres du PMF demandent que leur soit attribuée une ligne budgétaire spécifique et adaptée, permettant au Pôle d'avancer dans une structuration transfrontalière efficace et de répondre à ses besoins en ingénierie.

Ces moyens seront utilisés par le PMF pour établir des partenariats en fonctions des différents domaines à traiter et renforcer les moyens humains disponibles au service des objectifs fixés.

3) Bassin Nord Lorrain / Espace Briey-Longwy-Thionville-Metz :

Carte :



Texte introductif commun / Contrats Etat-Région Grand Est – PTRTE (27/05/2021) :

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations et à nos entreprises, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire.

L'action publique ne peut donc plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales.

Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun.

Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey - Longwy - Thionville - Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre dans une grande région transfrontalière où le Grand-Duché de Luxembourg occupe une place centrale.

Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un axe Ouest-Est (Bassin parisien – Vallée du Rhin) et du corridor européen Nord-Sud qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg et aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une croissance démographique réelle quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, Arcelor Mittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de vallées, de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique avec notamment son patrimoine bâti, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, réseaux de villes transfrontalières, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.

C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.

La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités... Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le seul Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter une démographie allemande en baisse qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est. C'est notamment la fonction dévolue aujourd'hui au Pôle Métropolitain Frontalier, regroupant 9 intercommunalités frontalières, dont le rôle de porte-parole des collectivités de son territoire est reconnu.

Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie.

Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et VR52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Il convient également de veiller à conserver les capacités offertes par les voies ferrées reliant notre bassin de vie à Trèves et Sarrelouis. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Illange et les sites secondaires bordant la Moselle jusqu'aux frontières sarroise et luxembourgeoise. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine. Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre les réseaux de transports collectifs et les réseaux de covoiturage ou sur les liaisons cyclables, afin de promouvoir les logiques de boucle de mobilité interterritoriale et transfrontalière.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieuses et de haut-niveau. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.

Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel qui s'inscrit dans son histoire et ses usages dans une logique interterritoriale avec nos voisins européens. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation. La filière bois constitue également un secteur à valoriser fortement.

Enfin, l'histoire industrielle et minière de notre territoire nous amène aujourd'hui à disposer de bassins miniers ennoyés, représentant un gisement exceptionnel d'eau.

Nous voulons collectivement garder la maîtrise publique de ce bien commun élémentaire qui sera un facteur d'attractivité important à l'avenir.

Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité, dans une logique de complémentarité entre les offres privées et publiques, et qui pourra également présenter un caractère transfrontalier. Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des séniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de

formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essaimer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

Un tableau reprenant les projets phares émanant de la stratégie du territoire (portés par la Communauté d'Agglomération, les 13 communes membres) et ceux résultant du volet interterritorial (partagés avec d'autres EPCI, sous maîtrise d'ouvrage de syndicats intercommunaux, à rayonnement métropolitain et/ou transfrontalier) sera inséré dans le cadre du PTRTE (*cf. liste annexée au présent PTRTE*).

La trame de ce dernier comprendra à minima les items suivants :

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires <u>choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours</u> (actualisation annuelle)
--------------------	---------	---	--

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » dont le modèle est joint en annexe (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une **actualisation annuelle**. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avenant**.*

SYNTHESE DES PROJETS (décembre 2021) :

Les stratégies interterritoriales et communautaires sont ambitieuses et se traduisent par d'importants investissements et actions envisagés.

Ce sont 130 projets qui ont ainsi été recensés par la CAPFT. Le vivier de projets intègre les projets propres à la Communauté d'Agglomération et à l'ensemble de ses communs membres, mais également ceux des syndicats mixtes qui concernent directement le territoire.

Ils répondent aux orientations stratégiques retenues par l'Etat et la Région et sont ainsi principalement axés en faveur de la cohésion territoriale, de la transition énergétique et écologique.

Pour bon nombre d'entre eux, ils reposent sur le développement des usages et/ou outils numériques, vecteur d'inclusion sociale et d'accélération de l'information et de son traitement.

Ils se construisent aussi en prenant en compte la spécificité transfrontalière du territoire et les besoins des citoyens afférents à ce positionnement privilégié, à proximité du Luxembourg notamment.

Les maîtres d'ouvrages sont majoritairement la CAPFT (un peu moins de 40 % des projets) et ses communes membres (un peu plus de 50 %). Sur la base du recensement réalisé à ce jour, la Ville Centre (Thionville) porterait presque 30 % du nombre total des projets du territoire.

Concernant la maturité des projets, ils sont prévus, quasiment à parts égales, sur le court (2021/2022) et le moyen terme (au-delà de 2022). A noter que pratiquement 40 % du nombre de projets connaîtraient un démarrage dès 2021.

Il convient de noter que des projets ambitieux sont déjà lancés, comme la construction d'un Centre Aquatique Communautaire à Basse-Ham, du Centre Technique Communautaire à Thionville, la rénovation énergétique du centre aquatique actuel de Thionville, la collecte des biodéchets qui sera déployée sur l'ensemble du territoire, le programme de travaux d'assainissement et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, la construction / rénovation de bâtiments et équipements scolaires et sportifs communaux, la réhabilitation de friches urbaines avec des aménagements en faveur d'un urbanisme durable...

Peu portent sur du long terme, sachant qu'ils devraient généralement tous se terminer avant l'expiration du mandat (2026).

En termes de portée, ils sont aussi bien destinés à l'ensemble de l'agglomération (projets dits « structurants » pour 45 %) qu'aux habitants d'une commune plus spécifiquement (projets locaux pour 55 %).

Enfin, s'agissant de la nature de dépenses, ils portent majoritairement sur des investissements (environ 90 % des projets), et minoritairement sur des actions ponctuelles (inscrites en fonctionnement) comme par exemple des formations, recours à des ressources humaines à durée déterminée (ex : conseillers numériques, contrats d'apprentissage...), mesures de prévention...

Une méthode de travail partagée avec l'ETAT et la REGION :

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
 2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
 3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

3. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
 - Ce document est sans incidence financière pour la Région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

- Les contacts techniques du PTRTE

Territoire	Région	Etat
<p>Philippe GREINER Directeur Général des Services philippe.greiner@agglo-thionville.fr Tél : 03 82 52 32 45</p>	<p>Alexandre MAJERCSIK Directeur de la Maison de la Région Thionville-Longwy alexandre.majercsik@grandest.fr Tel : 03 87 33 60 38</p> <p>Virginie LEDERMANN Cheffe du service développement territorial de la Maison de la Région Thionville-Longwy virginie.ledermann@grandest.fr Tel : 03 87 31 81 57</p> <p>Laurent DALSTEIN Chargé de mission contractualisation Direction de la Cohésion des Territoires Tel : 03 87 33 61 33 laurent.dalstein@grandest.fr</p>	<p>Secrétaire Général Sous-Préfecture de Thionville sp-thionville@moselle.gouv.fr Tel : 03 82 59 19 49 et Anne ALBERT Préfecture de la Moselle DCAT anne.albert@moselle.gouv.fr Tel : 03 87 34 88 92</p>

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

- Comité de Pacte intégrateur :

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

Etat : Préfet de Département ou son représentant

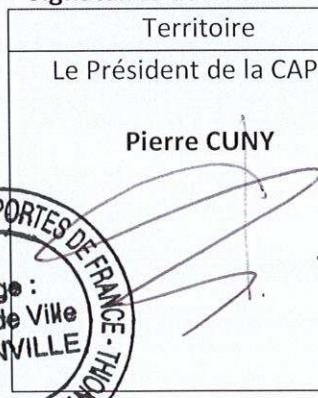
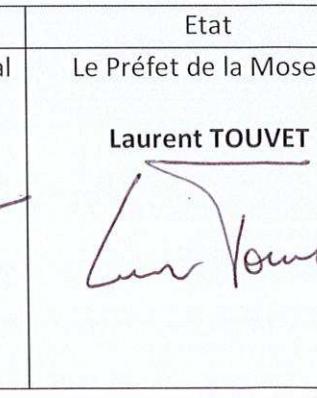
Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

EPCI(s) : Président de la CA ou son représentant

14 DEC. 2021

REGION GRAND EST
Agence Territoriale de Longwy

- Signataires du Pacte :

Territoire	Région	Etat
<p>Le Président de la CAPFT Pierre CUNY</p> 	<p>Le Président du Conseil Régional Jean ROTTNER</p> 	<p>Le Préfet de la Moselle Laurent TOUVET</p> 



Annexes

- Bilan écologique du territoire (*avec indicateurs de suivi*)
- Fiches projet des projets prioritaires (*avec liste « Vivier de projets pour le territoire à court et plus long terme »*)
- Aides régionales accordées au territoire communautaire de l'Agglomération Portes de France-Thionville
- Subventions d'investissement (DETR / DSIL / FNADT) accordées par l'État au titre de la relance au territoire communautaire de l'Agglomération Portes de France-Thionville

COURRIER ARRIVÉ

14 DEC 2011



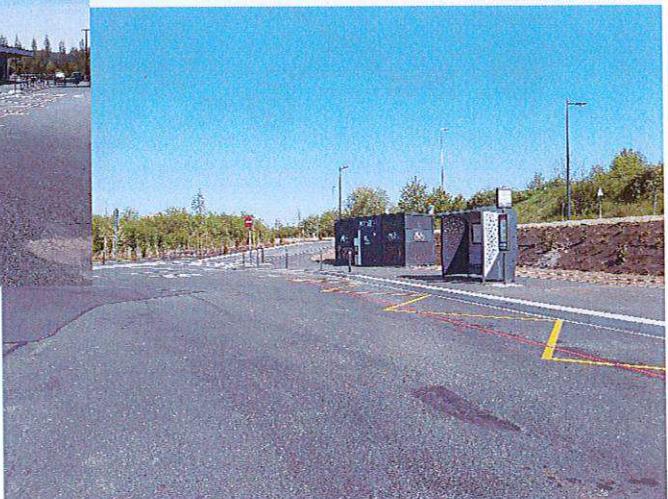
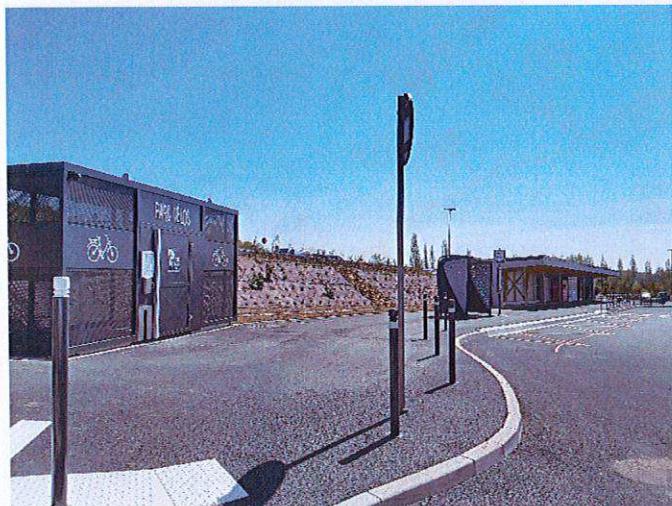
ANNEXE 1 : Bilan écologique du territoire

ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUE INITIAL

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE-THIONVILLE

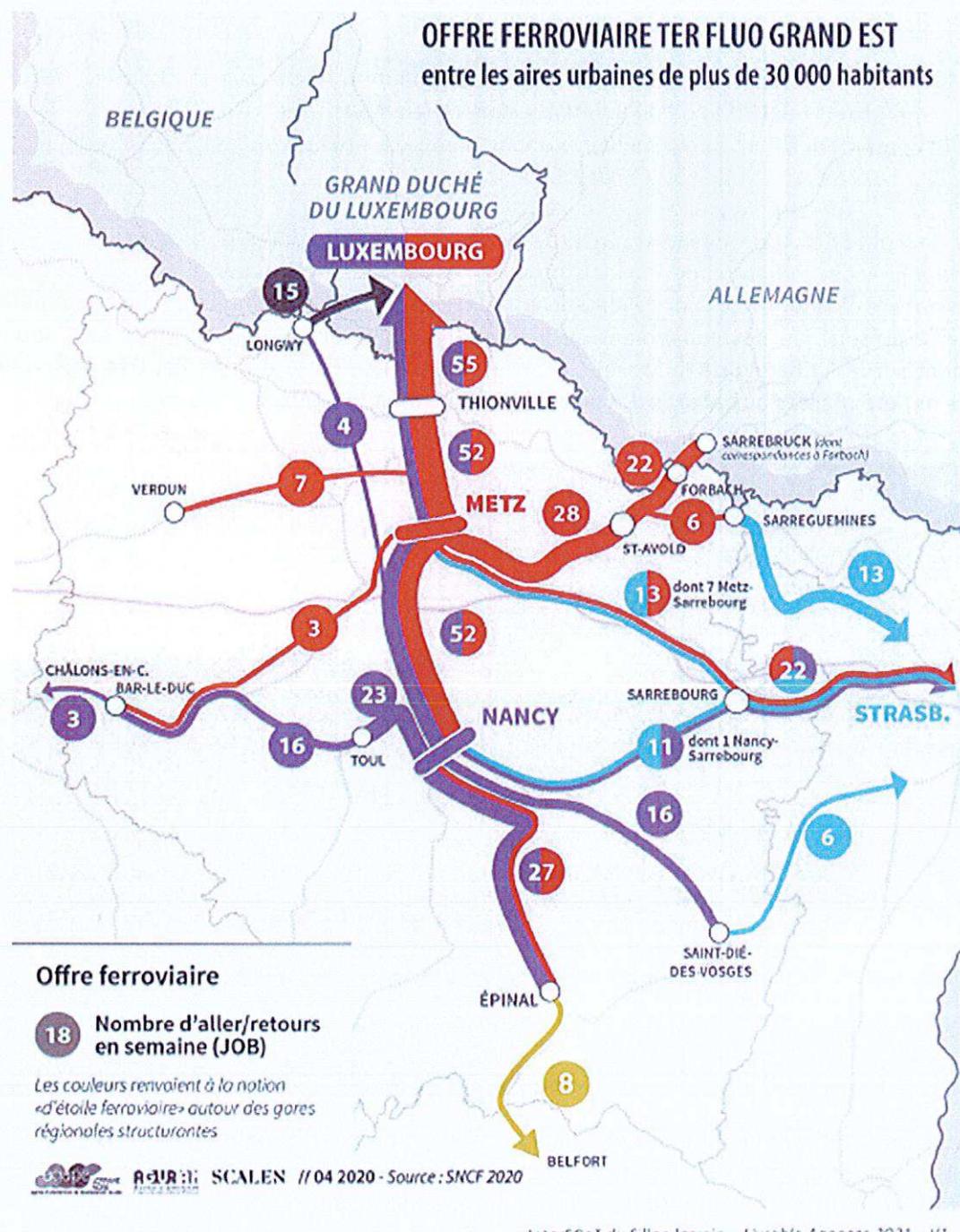
Située au cœur de la Grande Région, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, qui compte environ 80 000 habitants, constitue un territoire marqué par les coopérations transfrontalières, bénéficiant notamment des opportunités d'emplois offertes par le Luxembourg. Plus de 30 % des actifs travaillent de l'autre côté de la frontière.

Dans ce contexte, les Mobilités constituent un axe d'intervention prioritaire des politiques communautaires qui comprend des actions fortes en matière de modes doux : 75 kms de pistes cyclables ont été développées afin de relier les communes entre elles. La Communauté d'Agglomération s'attache, à présent, au développement de liaisons intercommunautaires cyclables en s'appuyant notamment sur le « Chemin de la Moselle », artère fédératrice du bassin de vie. Des parcs à vélos sécurisés ont été réalisés aux abords des pôles d'échange multimodaux.



Soucieuse d'exemplarité, la Communauté d'Agglomération renforce son parc de véhicules électriques et développe des bornes de recharges électriques ouvertes au public sur les parkings de covoiturage et sur le Parc Relais destinés aux travailleurs transfrontaliers.

Sur l'aspect ferroviaire, le bassin de vie est desservi par le TGV et par le réseau TER dont la part modale progresse, avec pour objectif de constituer un Réseau express régional transfrontalier capable de transporter 25 000 voyageurs par jour avec des fréquences de départ de 12 minutes en heure de pointe à partir de Thionville vers Luxembourg.



L'autorité organisatrice de la Mobilité urbaine s'attache à développer un bus à haut niveau de service (BHNS) sur le bassin de vie Thionville – Fensch afin d'optimiser l'offre de transport aux usagers.

Malgré ces actions volontaristes, la dépendance à la voiture individuelle reste très forte.

L'InterSCoT : un territoire pertinent pour réfléchir aux enjeux de mobilité

Une dépendance forte au mode routier

85 % : c'est la part modale de la voiture dans les déplacements domicile-travail des EPCI lorrains hors sillon

LE TRAFIC ROUTIER MOYEN JOURNALIER ANNUEL DANS LES 2 SENS EN LORRAINE

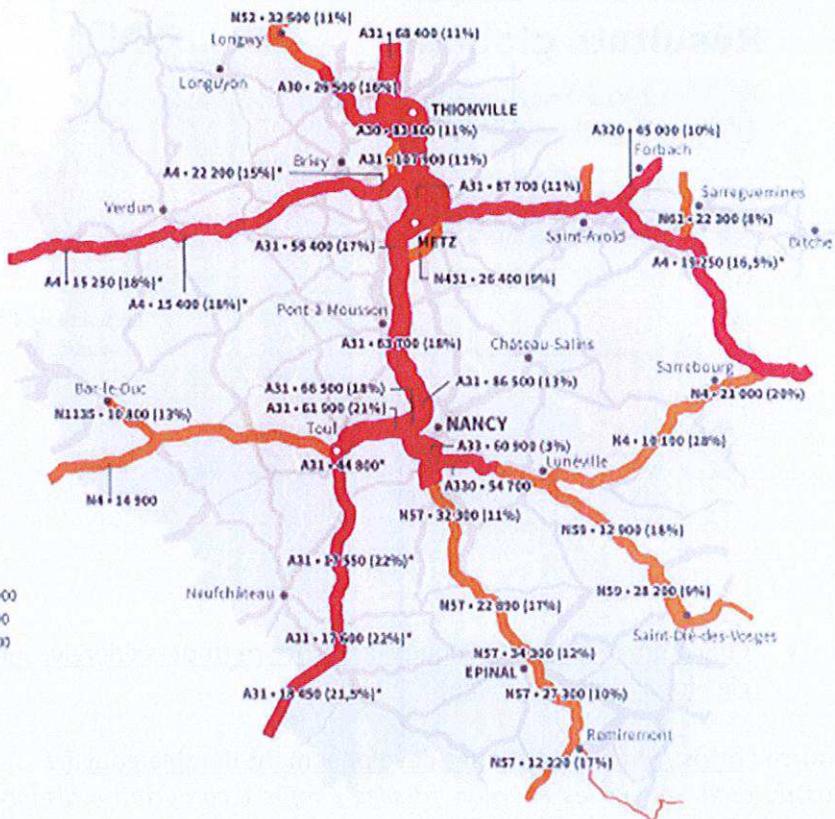
Tous véhicules (% de PL)

Supérieur à 50 000	De 6 000 à 12 000
De 20 000 à 50 000	De 3 000 à 6 000
De 12 000 à 20 000	Inférieur à 3 000

■ Autoroute ■ Nationale (2x2 voies)

■ Départementale

Source : DIR Est et Département 54, 2018
Source : Direction de la Transports Routiers et autoroute, 2015



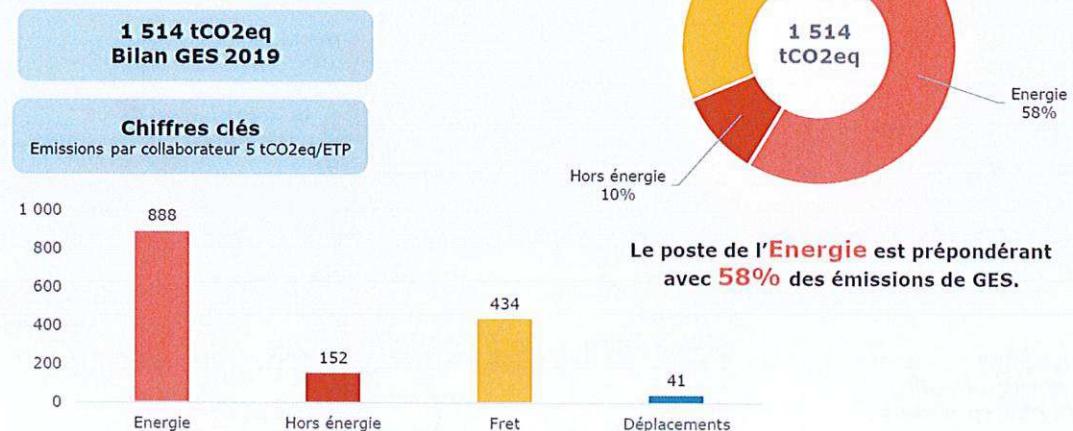
InterSCoT du Sillon lorrain - Transdev Agences 2021 - V3

Installé dans un contexte de transition écologique, ce territoire industriel est caractérisé par des indicateurs illustrant :

- Emissions de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant) :

Bilan GES 2019

Résultats globaux



- Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage) :

Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Pas de données sur les énergies fossiles / infos « carburant » disponibles seulement à l'échelle du département

SECTEUR	ELECTRICITE (en MWh)	GAZ (en MWh)
AGRICOLE	727	581
INDUSTRIEL	300 818	20 918
RESIDENTIEL	167 459	483 431
TERTIAIRE	209 024	145 738
PRO NON AFFECTE	6 587	13 785
TOTAL	684 615	664 454

Au plan des consommations énergétiques en autoconsommation, on relève des actions spécifiques en matière de rénovation énergétique :

- Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises ;
- Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE ;
- Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée : sur les copropriétés, à l'échelle de la CAPFT, 10,4% des copropriétés ont plus de 25% d'impayés de charges.
- Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire : 25 entreprises RGE.

Malgré des besoins importants en matière de précarité énergétique, 19,3% de ménages sont exposés au risque de précarité énergétique liée au logement, soit 6 500 ménages.

Profil des ménages concernés :

- 62% des ménages sont composés d'une personne, soit 4 000 ménages
- 47% ont plus de 60 ans, soit 3 100 ménages
- 42% sont des femmes seules, soit 2 700 ménages
- La majorité vit dans un appartement : 63%, soit 4 100 ménages
- La plupart sont locataires : 52%, soit 3 400 ménages
- Une forte proportion utilise du gaz de ville : 62%, soit 4 000 ménages
- 43% des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit 2 800 ménages

Les efforts consentis en terme de rénovation énergétique sont significatifs :

- Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée : sur les copropriétés, à l'échelle de la CAPFT, 10,4% des copropriétés ont plus de 25% d'impayés de charges
- Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire : 25 entreprises RGE
- Existence de réseaux de chaleur

Au plan de la gestion des déchets, la Communauté d'Agglomération affiche un bilan de production de déchets d'environ 50 000 t/an.

FLUX	QUANTITES
Ordures ménagères résiduelles, encombrants et déchets de balayage	26 155,98 t
Refus de tri	658,17 t
Déchets verts	5 932,15 t
Emballages ménagers (avec papiers) :	
Plastique	292,16 t
Acier	86,06 t
Aluminium	13,00 t
Cartons - PCNC	712,39 t
Papiers - 1,11	1 317,52 t
Papiers - 1,02	252,72 t
Briques alimentaires - PCC	23,82 t
Cartons - déchetteries + pros Thionville	614,73 t
Verre	2 294,07 t
Tout Venant de déchetterie	4 335,91 t
Bois	2 498,06 t
Ferraille	524,76 t
Gravats	3 747,04 t
Déchets Diffus Spéciaux	140,58 t
Plâtres	30,28 t
Déchets d'Equipements Electriques et électroniques	365,03 t
Textiles linge chaussures	227,00 t
Mobilier	434,90 t
TOTAL TOUS FLUX	50 656,33 t

Au regard des normes, l'état des équipements de tri du territoire permettent une extension opérationnelle depuis le 1^{er} novembre 2019 des consignes de tri et, à compter de juin 2021, sera déployé sur 3 ans le tri à la source des biodéchets avec collecte séparée.

Par ailleurs, le taux de tri par filière illustre des rendements de bon niveau :

Déchets valorisables	kg/hab./an	kg/hab./an	Efficacité des collectes - campagne 2020		
			Gisement	Captage	Taux de tri
Recyclables secs	177	71			40%
Papiers	36,7	15,4			42%
Cartons	37,8	17,0			45%
Tétrabriques	1,9	0,8			39%
Plastiques	47,6	7,4			16%
Verre	46,5	28,9			62%
Métaux	6,5	1,6			25%
Déchets verts seuls	81,8	74,4			91%
Biodéchets (avec DV)	162,8	74,4			46%
Textiles	11,8	2,9			24%
D3E	6,4	4,6			72%

En matière d'agriculture et d'alimentation locale, le territoire est marqué par la présence d'environ 70 exploitations agricoles qui développent pour certaines des circuits courts.

Un projet d'abattoir de 1 200 t est en gestation dans le bassin de vie qui est marqué par des exploitations agricoles de bonne capacité :

Nombre d'exploitations déclarantes à la PAC

Exploitations ayant des parcelles sur le territoire par cultures

nombre*	CA Portes de France-Thionville		Moselle	
	2017	2015	2017	2015
terres arables, dont :				
blé tendre	84	85	2 582	2 667
orge	61	65	2 116	2 242
colza	64	54	1 873	1 880
colza	35	54	802	1 509
prairies temporaires et fourrages (hors maïs ensilage)	28	25	1 587	1 466
protéagineux	24	17	608	564
cultures permanentes (hors vignes), dont :	5	5	146	s
vergers	s	s	124	125
divers	s	s	15	15
prairies ou pâturages permanents	70	74	2 722	2 823
total exploitations hors vigne	97	100	2 983	3 115

Source : ASP - PAC d'après SSP

* Exploitations identifiées d'après les surfaces déclarées à la commune de la parcelle ; ces surfaces ne sont pas exhaustives (certaines exploitations non déclarantes, d'autres ne déclarant pas la totalité de leurs surfaces), notamment pour le maraîchage et certaines cultures fruitières.

champ : parcelles

s : secret statistique

- : pas de données

Nombre de producteurs vendant en circuits courts/ de marchés de producteurs ou d'AMAP :

- AMAP TERRE Citadine (Thionville)
- Au terroir d'Anne-Flo (Angevillers)
- Komm A la ferme (Basse-Ham)
- Elevage BRIER = EARL de la FONTAINE (Rochonvillers/Havange)
- La ruche qui dit oui (Manom)
- Herfeld (Manom)
- Foetz (Veymerange)
- Cathy Dautcourt (Yutz – maraîchage)
- Ernest Dantonel – Les jardins de Manom la Grange
- À l'Arpent Vert - Légumes Bio / Coopérative agriculture / Oeutrange
- Maison Trap (œufs)

Surface agricole utile du territoire :

https://draaf.grandest.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fiche_territoriale_ca_portes_de_france_thionville_cle849918.html#carte_occupation_sol

Surfaces constatées

NB : les codes non catégorisés¹ sont exclus.

Surfaces des principales cultures déclarées à la PAC sur le territoire

surface (ha)*	CA Portes de France-Thionville		Moselle	
	2017	2015	2017	2015
terres arables, dont :				
blé tendre	4 583	4 539	205 274	204 533
colza	1 719	1 745	78 144	73 461
orge	751	1 135	17 339	41 249
prairies temporaires et fourrages (hors maïs ensilage)	1 320	1 062	45 462	36 399
protéagineux	240	147	19 412	15 791
cultures permanentes (hors vignes), dont :				
vergers	214	130	6 954	4 866
fruits à coque	2	2	166	s
prairies ou pâturages permanents	s	1	94	91
SAU hors vigne	1 516	1 571	108 262	109 410
	6 101	6 112	313 702	314 140

Source : ASP - PAC d'après SSP

* Surfaces déclarées à la commune de la parcelle. Ces surfaces ne sont pas exhaustives (certaines exploitations non déclarantes, d'autres ne déclarant pas la totalité de leurs surfaces), notamment pour le maraîchage et certaines cultures fruitières.

champ : parcelles

s : secret statistique

- : pas de données

Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale :

Exploitations et productions en agriculture biologique

	CA Portes de France-Thionville		Moselle	
	2017	2015	2017	2015
Nombre d'exploitations certifiées ou en conversion	4	s	222	160
Surface totale en agriculture biologique (ha)	47	10	21 829	13 455
<i>dont surface engagée</i>	3	8	12 746	11 352
<i>dont surface en conversion</i>	45	2	9 084	2 103
Surfaces cultivées en bio ou conversion (ha)				
<i>céréales/oléagineux/protéagineux</i> ^a	33	-	6 271	3 150
<i>légumes frais</i>	2	8	93	60
<i>fruits</i> ^{b,c}	s	0	37	22
<i>vignes</i>	-	-	37	38
<i>plantes à parfum, aromatiques et médicinales</i> ^c	-	-	8	3
<i>cultures fourragères</i>	s	s	15 242	10 054
Effectifs d'animaux en bio ou conversion				
<i>vaches</i> ^d	-	-	7 289	5 129
<i>brebis</i>	-	-	1 543	1 997
<i>volailles</i> ^e	-	-	15 522	13 990

Source : Agence Bio
^a : secret statistique
^b : pas de données
^c : sans légumes secs
^d : à pépins, à coques, à noyaux, baies et fruits divers, agrumes
^e : hors cueillette
^f : allaitante et laitière
^g : poules pondeuses, poulets de chair et mixtes

Dans le domaine des actions en matière de biodiversité, un projet d'atlas communautaire de la biodiversité est à l'étude dans un contexte où la surface de haies recensée est de 1 509 km².

L'artificialisation des sols encadrée par le SCOT est cependant nettement supérieure à la moyenne départementale au vu notamment de l'importance des friches industrielles sur le bassin de vie.

Artificialisation des espaces naturels et forestiers

Répartition des surfaces naturelles, agricoles et forestières nouvellement artificialisées entre 2009 et 2017

ha	surface NAF* artificialisée sur la période	donc artificialisation pour l'activité	donc artificialisé pour l'habitat	donc artificialisé pour le mixte	surface communale	part de la surface communale artificialisée sur la période (%)
CA Portes de France-Thionville	217,3	86,3	90,3	4,2	15 676,8	1,39
Moselle	3 224,5	954,0	1 585,9	65,9	625 362,9	0,52

Source : CEREMA d'après DGFiP - Fichiers fonciers

*NAF : naturel, agricole et forestier

Sur ce dernier aspect, le potentiel de recyclage foncier (incluant les friches à réhabiliter) est particulièrement important sur la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville :

Exemple :

- ZAC de l'Emaillerie à Manom : 6,9 ha
- ZAC de l'Actypôle à Yutz : 25 ha
- ZAC EUROPORT : la CAPFT est membre du syndicat E-LOG'IN-4 : 203,5 ha
- Surfaces désartificialisées

Plusieurs ZNIEFF de catégories 1 et 2 sont recensées sur le territoire :

- ZNIEFF 1
 - Pelouses de Fontoy : 410030108 : superficie : **0.1157 km²**
 - Vallons du Conroy et du Chevillon de Sancy à Avril : 410008752
 - Pour partie sur Fontoy : **0.3031 km²**
 - Pour partie sur Lommerange: **1.234 km²**
 - Forêt de Thionville : 410030473 : sur Thionville et Manom : **8.212 km²**
 - Zones humides de Cattenom et prairies à Grand Pigamon de la vallée de la Moselle (Basse-Ham): 410030114: **4.122 km²**
 - Forêt de Valmestroff (pour partie sur Basse-Ham) : 410030059 : **0.4468 km²**
 - Forêt domaniale de Garche à Cattenom (pour partie sur Garche): 410030513: **1.599 km²**
- ZNIEFF 2
 - Forêt de Moyeuvre et coteaux : 410030448
 - Pour partie sur Lommerange : **2.434 km²**
 - Pour partie sur Fontoy : **1.469 km²**
 - Arc Mosellan (pour partie sur Basse-Ham): 410010375: **0.9384 km²**

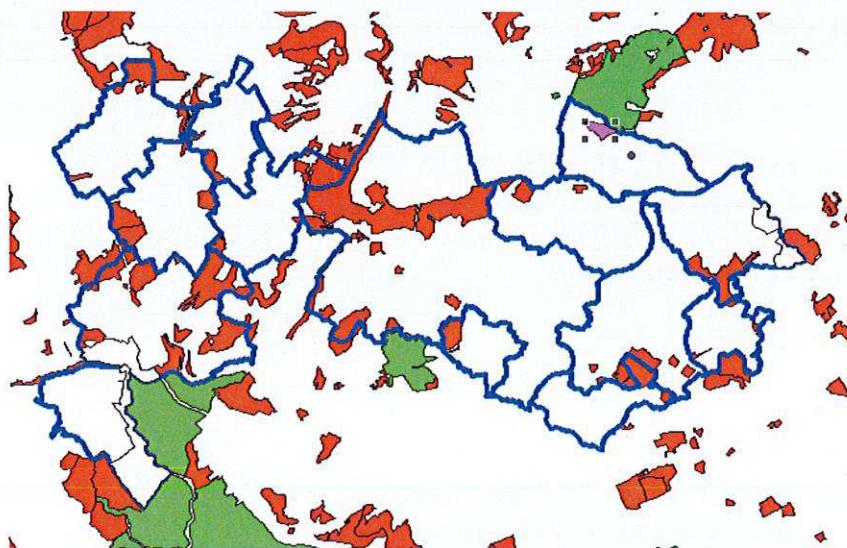
La part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable est détaillée comme suit :

- Superficie Forêt Domaniale CAPFT : (sources données Open Data ONF)

Sur les 156 km² du territoire de la CAPFT

Pour partie la forêt domaniale de Garche : F12951C : **0.2648 km²**

Le reste, ce sont des forêts communales (Tressange : **1.442 km²**, Rochonvillers : **0.5807 km²**, Havange : **0.8533 km²**, Fontoy : **5.401 km²**, Lommerange : **1.475 km²**, Angevillers : **1.282 km²**, Thionville : **7.180 km²**, Terville : **0.4723 km²**, Manom : **0.4505 km²**, Yutz : **0.7043 km²**, Illange : **0.8731 km²**, Kuntzig : **0.1777 km²**, Basse-Ham : **1.176 km²**), ou privées (pas de données)



- Surfaces de haies/Bosquets sur CAPFT (données OCS géoGrandEst 2020) : **1.509 km²**

En matière de milieux aquatiques, l'agglomération thionvilloise, marquée par la vallée de la Moselle, comprend un seul cours d'eau de catégorie 1, le Metzange, la plupart des autres cours d'eau étant classés 2 ou médiocre sur l'échelle de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, ceci notamment du fait du passé industriel et sidérurgique de l'agglomération.

Sur le plan de l'approvisionnement et de la distribution d'eau potable, 6 captages principaux sont mobilisés :

- Classés DUP1 (Captages Grenelle, conférence environnementale et SDAGE non protégés réglementairement):
 - Puits SNCF à YUTZ n°BSS 01146X0063
 - Puits Militaire à YUTZ n°BSS 01146X0064

- Classés DUP2 (Captages à fort enjeux qui sont les plus vulnérables du point de vue hydrogéologique et alimentant une population importante):
 - Puits 2A de Yutz à Basse-Ham n°BSS 01146X0037
 - Puits 9 de Yutz à Basse-Ham n°BSS 01146X0042
- Classés DUP4 (Captages non vulnérables)
 - Exhaure d'Entrange n°BSS 01141X0024
- Sans classement, DUP à venir
 - Exhaure Metzange n°BSS

et 5 captages bénéficient d'un plan d'actions :

- Puits de Manom n° BSS 01145X0011, arrêté DUP du 10 août 1982
- Puits de la Briquerie n°BSS 01145X0031 et 01145X0032, arrêté DUP du 20 mai 1977
- Sources de Ranguevaux n°BSS 01374X0017, arrêté DUP du 10 janvier 1994
- Sources de Morlange n°BSS 01374X0163, arrêté DUP du 10 janvier 1994

Les taux de rendement des réseaux d'eau sont considérés comme satisfaisants :

- Thionville/Terville/Manom :
 - 2018 : 75,69%
 - 2019 : 79,58%
 - 2020 : 79,62%
- Illange :
 - 2018 : 99,60%
 - 2019 : 84,10%
 - 2020 : 77,87%
- Yutz :
 - 2018 : 81,78%
 - 2019 : 84,90%
 - 2020 : non connu

En matière d'assainissement, la Communauté d'Agglomération a adopté un zonage révélant une part très fortement majoritaire de l'assainissement collectif. Cependant, pour les secteurs les plus denses de l'agglomération, les réseaux unitaires restent globalement majoritaires.

Aussi, un programme de déconnexion des eaux pluviales a été engagé afin de prolonger au maximum la durée de vie de la station d'épuration dont le rendement épuratoire est très satisfaisant par temps sec, mais qui connaît des dépassements ponctuels de capacité hydraulique par temps de pluie. Des ouvrages « tampon » seront donc développés dans l'objectif d'éviter la surcharge des réseaux et d'étaler le transport des effluents vers la STEP.

Au plan de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, la Communauté d'Agglomération est membre du Syndicat Mixte « Moselle Aval » qui est en charge de l'élaboration du « Programme d'aménagements de préventions des inondations ». Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération conduit des opérations de restauration de cours d'eau et de lutte contre les inondations ponctuellement provoquées par les pluies d'orage, provoquant des débordements du ruisseau de Veymerange dont le parcours s'inscrit dans des secteurs très fortement anthropisés.

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUE

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE-THIONVILLE

(voir tableau joint au présent PTRTE)

ANNEXE 2 : Fiches des projets prioritaires

(suivant liste provisoire « vivier de projets à court et plus long terme » jointe au présent PTRTE)

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment).

Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés.

Modèle FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom :

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal :

Qualité du représentant légal :

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

Descriptif du projet :

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
Montant total des recettes			

Modèle FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

• Maître d’Ouvrage

Nom :

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Code INSEE :

RIB :

Adresse :

Nom du représentant légal :

Qualité du représentant légal :

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

• Descriptif du projet

Intitulé du projet :

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : POCE Territoire d'industrie Action cœur de ville/ville moyenne Contrat de ruralité contrat local de santé autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet :

Descriptif du projet :

Impact socio-économique et environnemental :

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

• Échéancier du projet

Date de début :

Fin prévisionnelle :

Date de délibération sur le projet :

• Plan de financement

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
Montant total du projet			

Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité			
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement			
Montant total des recettes			

ANNEXE 3 : Aides régionales accordées au territoire communautaire de l'Agglomération Portes de France-Thionville

(suivant liste de la Région Grand Est jointe au présent PTRTE)

ANNEXE 4 : Subventions d'investissement (DETR /DSIL/FNADT) accordées par l'État au titre de la relance au territoire communautaire de l'Agglomération Portes de France-Thionville

(suivant liste de la Préfecture de la Moselle jointe au présent PTRTE)

PTRTE-CAPFT-ANNEXE 1-INDICATEURS DE SUIVI DE L'ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUE-au 14-12-2021.ods

Socle_indicateurs_(validé_DDT)

Objectif Budget Vert	Politique publique	Objectif stratégique	Indicateur retenu	Unité	Valeurs	Source de données
1) Lutte contre le changement climatique	Limitation du changement climatique	Réduire les émissions de GES	1. Émissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible déclinaison par secteur en %)	TeqCO2 & TeqCO2 / hab	2018 = 386 892 t – 5 t/hab Agriculture = 0,53 % / Energie = 0,14 % / Industrie = 18,95 % / Transport non routier = 0,77 % / Résidentiel = 25,75 % / Tertiaire = 4,72 % / Transport routier = 49,15 % 2019 = 398 577 t – 5t/hab Agriculture = 0,51 % / Energie = 0,14 % / Industrie = 18,81 % / Transport non routier = 0,81 % / Résidentiel = 25,44 % / Tertiaire = 4,69 % / Transport routier = 49,60 %	ATMO Grand Est - Invent'Air V2021
	Transition énergétique	Réduire la consommation finale d'énergie	2. Consommation énergétique finale totale par secteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)	GWh	2018 : - Electricité = 703 GWh - Gaz Naturel = 815 GW - Produits pétroliers = 815 GWh 2019 : - Electricité = 694 GWh - Gaz Naturel = 828 GWh - Produits pétroliers = 841 GWh	ATMO Grand Est - Invent'Air V2021
		Augmenter la production d'énergie renouvelable	3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire (GWh)	GWh	2018 = 75 Gwh/an 2019 = 74 Gwh/an	ATMO Grand Est - Invent'Air V2021
	Agriculture et alimentation durable	Développement de l'agriculture biologique	4. surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion	ha	2021 : 223,46 ha (Angevillers : 54,33 ha/ Teterchen : 6,48 ha/ Thionville : 49,29 ha/ Yutz : 113,36 ha)	DDT – SERAF - AGRESTE- stats.agriculture.gouv
	Mobilité	Décarboner la mobilité	5. Part des véhicules à faibles émissions dans les immatriculations ventes totales de véhicules pour l'ensemble des flottes	%	2020 - Crit'air CE = 23 % / C1 = 26,03 % / C2 = 38,36 % / C3 = 23,78 % / C4 = 7,44 % / C5 = 1,45 % / NC = 2,71 % / ensemble = 49153 Voitures	SDES, RSVERO
			6. part modale des modes actifs	%	Pas de transport = 2,42 % / Marche à pied = 5,93 % / Vélo = 1,00 % / Deux-roues motorisé = 0,52 % / Voiture, camion, fourgonnette = 75,58 % / Transports en commun = 14,54 %	Insee, RP2017
2) Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels	Prévention des risques	Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités	6.bis km d'aménagements cyclables sécurisés (piste cyclable ou voie verte)	km	données géovélo : 172 km (dont pistes cyclables = 114 km, bandes cyclables = 12 km, voies vertes = 45 km, doubles sens cyclables = 1 km)	OpenStreetMap, Geovelo, SIG interne
			7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque (sous réserve)		2021 : - 61798 habitants dans l'Enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP) - 2213 maisons individuelles exposées à l'aléa retrait gonflement des argiles (RGA) fort ou moyen	Georisque, ONRN
		Améliorer la qualité des eaux de surface	8. Part des installations de traitements des eaux usées non compatible avec les normes européennes	%	Nous n'en avons pas, car nous sommes conformes aux normes européennes.	

PTRTE-CAPFT-ANNEXE 1-INDICATEURS DE SUIVI DE L'ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUE-au 14-12-2021.ods

Socle_indicateurs_(validé_DDT)

3) Gestion de la ressource en eau	Eau	Réduire les consommations d'eau	9. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	%	Pour 2018 : Thionville/Terville/Manom : 24,31% Illange : 0,4% Yutz : 18,22%	SRADDET
			10. Part de rivières en bon état écologique			
4) Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques	Économie circulaire et circuits courts	Restaurer les milieux aquatiques	11. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant	kg/hab/an	Mauvais = 40 % / Médiocre = 10 % / Moyen = 50 % (en part du nombre de cours d'eau, total de 10 cours d'eau)	PAOT Moselle 2019-2021
5) Lutte contre les pollutions	Prévention des risques, notamment santé environnementale	réduire les émissions de polluants atmosphériques	12. inventaire territorial d'émissions de polluant (émissions annuelles de SO2 / Nox / COV / PM2,5 / NH3 (tonnes)	Tonnes	2010 : SO2 = 53 t / Nox = 1274 t / NH3 = 147 t / COVNM = 756 t / PM 2.5 = 182 t 2012 : SO2 = 31 t / Nox = 1155 t / NH3 = 129 t / COVNM = 633 t / PM 2.5 = 135 t 2019 : SO2 = 26 t / Nox = 850 t / NH3 = 141 t / COVNM = 556 t / PM 2.5 = 141 t	ATMO Grand Est - Invent'Air V2021
6) Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	Préservation de la biodiversité	restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale	13. Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)	%	2021 : ZNIEFF type I = 7,90 % ZNIEFF type II = 3,20 %	Observatoire des territoires
	Lutte contre l'artificialisation des sols	Réduire le rythme d'artificialisation des sols	14. Part du territoire artificialisé	% d'évolution de terres artificialisés vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières	Evolution 2009-2018 : +203,5ha d'espaces artificialisés (+5,4%) -72,3 ha de terres agricoles (-5,1%) -20ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-0,5%) -0,05ha de zones humides (-0,3%) +3,3 ha de surfaces en eau (+7,2%) NAF constaté 2017 : 217.3 (A titre indicatif : réalisation d'un état 0 de la consommation foncière à la suite du SCoT de 2020)	GéoGrandEst
7) Impact sociétal						

Projet n°	DOMINANTES STRATEGIQUES PRINCIPALES (transition énergétique et ECOLOGIQUE / COHESION territoriale et coopérations / ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires)	SUJETS TRANSVERSAUX (déploiement des usages du NUMERIQUE / synergies inter-territoriales et interrégionales/ dynamiques transfrontalières)	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT	Intitulé du projet	Porteur du projet (maître d'ouvrage) <i>en orange les communes</i>	Maturité du projet : réalisé à compter 2021	Maturité du projet : réalisé après 2021	Projet : "local" ou "structurant"	Montant total du projet en € HT	FICHE PROJET jointe au PTRTE (au 14/12/2021)
1	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Inclusion numérique : création d'un poste de CONSEILLER NUMERIQUE France SERVICES	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	70 000 environ (sur 2 ans)	x
2	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Actions en matière de prévention, santé (dans le cadre du Contrat Local de Santé)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	234 663	x
3	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Apprentissage : promouvoir l'accompagnement des jeunes	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	80 000	x
4	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Dématerrialisation des autorisations d'urbanisme	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	24 138 (avec hébergement mutualisé)	x
5	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un Centre Aquatique Communautaire (CAC) à BASSE-HAM	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	12 000 000	x
6	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Transformation numérique de la collectivité ayant un impact concret dans la relation à l'usager	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	1 322 084	x
7	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Optimisation des installations sur la base nautique NAUTIC' HAM (port de plaisance - camping) : - équipements de mise à l'eau, - mise à disposition de vélos innovants, de bornes de réparation et de gonflage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	121 822	x
8	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Les ateliers du numérique : formation et montée en compétence des utilisateurs aux nouveaux usages numériques	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		local	20 000	x
9	COHESION territoriale et coopérations	dynamiques transfrontalières	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réfection de la rue d'Escherange	ANGEVILLERS	x		local	1 140 000	x
10	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'une aire de jeux et d'équipements sportifs	FONTOY	x		local	350 350	x
11	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Dispositif de vidéoprotection	ILLANGE	x		local	219 446	x
12	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Restructuration et extension du gymnase	MANOM	x		local	1 592 590	x
13	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réalisation d'un ^{comptoir} <i>liste PROVISOIRE</i> (réqualification (restructuration) de la Place des Vocations)	MANOM	x		local	172 410	
14	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réalisation d'un ^{comptoir} <i>liste PROVISOIRE</i> (réqualification (restructuration) de la Place des Vocations)	MANOM	x		local	126 560	x
15	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un groupe scolaire	TERVILLE	x		local	3 200 000	x
16	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Restructuration du parc urbain central	TERVILLE	x		local	1 382 633	x
17	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Déploiement numérique dans les écoles communales	TERVILLE	x		local	117 440	x
18	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Inclusion numérique : création de 2 postes de Conseillers Numériques France SERVICES et AIDANTS CONNECT	THIONVILLE	x		local	140 000 environ pour 2 conseillers numériques sur 2 ans	x
19	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Déploiement numérique dans les écoles communales	THIONVILLE	x		local	160 416	x
20	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Maison des projets	THIONVILLE	x		local	25 000	x
21	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Inclusion numérique : développement des équipements au niveau des accueils du public (5 bornes tactiles)	THIONVILLE	x		local	9 300	x
22	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Aménagement / extension de la Mairie	TRESSANGE	x		local	723 472	x
23	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un bâtiment polyvalent à vocation familiale et environnementale – le « Val Joyeux »	YUTZ	x		local	2 056 000	x
24	ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Recyclage des friches et du foncier artificialisé au niveau des zones d'activités économiques EUROPORT-E LOGIN 4, ZAC MEILBOURG, ACTYPOLE terrain Scoriest, TERRES ROUGES à METZANGE-BUCHEL	SODEVAM / SEBL	x		structurant		
25	ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Aides à l'investissement des entreprises (avec bonification potentielle de l'aide si critère de transition écologique intégré)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	100 000	x
26	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Remplacement (études et travaux) de la toiture de l'usine de production de la Régie de l'Eau à Thionville	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	180 000 environ (hors acquisition de panneaux photovoltaïques)	x
27	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Programme annuel de travaux de mise aux normes et de rénovation énergétique des équipements de la petite enfance	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	100 000 € environ / an	x
28	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un bassin de stockage en amont de la Station d'Epuration de Thionville	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	4 529 179	x
29	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un Centre Technique Communautaire (CTC)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	4 479 919	x
30	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Sécurisation des infrastructures d'assainissement : programme de travaux annuel sur les réseaux (réhabilitation / rénovation / création de collecteurs) hors travaux sur branchements et bassin de stockage en amont STEP	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	3 559 000	x
31	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Optimisation du système de récupération des déchets : Mise en œuvre d'un tri à la source des biodéchets avec collecte séparée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	1 400 300	x
32	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Travaux d'aménagement et de rénovation énergétique des bâtiments d'exploitation de la Régie d'eau potable à THIONVILLE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	1 076 000	x
33	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Rénovation énergétique du Centre Aquatique Communautaire (CAC) de Thionville	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	373 379	x
34	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) avec labellisation C'nergie et Eci	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	130 000	x

Projet n°	DOMINANTES STRATEGIQUES PRINCIPALES (transition énergétique et ECOLOGIQUE / COHESION territoriale et coopérations / ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires)	SUJETS TRANSVERSAUX (déploiement des usages du NUMERIQUE / synergies inter-territoires et interrégionales/ dynamiques transfrontalières)	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT	Intitulé du projet	Porteur du projet (maître d'ouvrage) <i>en orange les communes</i>	Maturité du projet : réalisé à compter 2021	Maturité du projet : réalisé après 2021	Projet : "local" ou "structurant"	Montant total du projet en € HT	FICHE PROJET jointe au PTRTE (au 14/12/2021)
35	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Gestion patrimoniale (renouvellement) des réseaux AEP et infrastructures / process d'eau potable (hors travaux sur bâtiments), dont en 2021 : - Remplacement poste HTA usine de production, - Réhabilitation surpresseur de Veymerange, partie pompage.	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	120 000	x
36	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoires	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Schéma Directeur des Energies (en vue du développement du réseau de chaleur / chauffage urbain)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		structurant	52 100	x
37	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Programme de renouvellement de la flotte automobile communautaire par des véhicules plus propres (électriques notamment)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		local	60 000 / an environ	x
38	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Développement des liaisons douces communautaires - pistes cyclables (route du Luxembourg entre Thionville et Manom en 2021)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		local	49 715	x
39	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Rénovation extérieure de la salle des fêtes	BASSE-HAM	x		local	1 040 000	x
40	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification de la Route du Luxembourg	MANOM	x		local	565 000	
41	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Rénovation énergétique Mairie Centrale (remplacement des menuiseries et isolation des combles)	THIONVILLE	x		local	2 064 545	x
42	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un mur végétalisé – Cœur de Ville	THIONVILLE	x		local	350 290	x
43	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Domaine de Volkrange : parcours de l'eau	THIONVILLE	x		local	257 440	x
44	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Aménagement paysager d'un point de vue sur la ville- Site Belvédère du Crève-Cœur	THIONVILLE	x		local	173 159	x
45	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Plan Vélo	THIONVILLE	x		local	83 000	x
46	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Remplacement de véhicules en autopartage par des véhicules propres (électriques) et installation de bornes électriques	THIONVILLE	x		local	20 000	x
47	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Programme de rénovation thermique par l'extérieur des façades et des toitures des groupes scolaires	YUTZ	x		local	1 501 500	x
48	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Schéma Directeur cyclable et Plan vélo 2021-2022	YUTZ	x		local	430 000	x
49		déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Sécurisation des systèmes d'informations de la collectivité via la mise en œuvre d'un parcours de cybersécurité adapté	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		local	91 667 à minima	x
50		déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Mise en place du système d'archivage électronique (SAE) - tranche optionnelle (dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'informatique : SDI)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	x		local	66 360	x
51	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Développement du pilotage de la donnée = "smart city" (ville intelligente) s'appuyant sur le système mis en œuvre par la Communauté Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA)	NORD MOSELLE +		x	structurant		
52	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Démarches dématérialisées en faveur de la santé : télémedécine	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
53	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Refonte des applications numériques, sites en vue de les rendre plus accessibles à tout public et en fonction de tous les handicaps	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
54	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Extension / restructuration du Centre Aquatique Communautaire (CAC) de Thionville	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	4 500 000 environ	
55	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Préservation des anciennes fortifications - transformation du Pont Ecluse Sud en salle de réception avec fonctionnalité traversante	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	3 375 000	
56	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'une salle multifonctionnelle sur FONTOY	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	3 000 000	
57	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Reconstruction d'un multi accueil à TERVILLE (en remplacement de 2 bâtiments actuels)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	2 250 000	
58	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un portail usager - citoyen (GRU - GRC) (dans le cadre de la mise en œuvre du SDI)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	99 720	x
59	COHESION territoriale et coopérations	dynamiques transfrontalières	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un espace d'informations transfrontalier à la gare de Thionville (en plus de la Maison du Luxembourg)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
60	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Ecole de musique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
61	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Equipements de lecture publique	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
62	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Inclusion numérique : développement des équipements du nouveau pôle numérique : « Thi' Pi » (au sein de l'ex-bâtiment CCI avec hôtel de communauté) en vue de créer un "tiers lieu" inclusif et numérique accessible à tout public	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
63	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Installation / aménagement de maisons de santé	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
64	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réalisation d'équipements sportifs et de santé	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
65	COHESION territoriale et coopérations		INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Aménagement d'un site dédié aux grands passages - aire d'accueil des gens du voyage (AAGV)	D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - FENSCH		x	structurant		
66	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réfection des aires de jeux de la commune	ANGEVILLERS		x	local	120 000	x
67	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Plantation d'arbres dans la commune	ANGEVILLERS		x	local	40 000	x
68	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification de l'espace socio-culturel	BASSE-HAM		x	local	1 500 000	x

Projet n°	DOMINANTES STRATEGIQUES PRINCIPALES (transition énergétique et ECOLOGIQUE / COHESION territoriale et coopérations / ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires)	SUJETS TRANSVERSAUX (déploiement des usages du NUMERIQUE / synergies inter-territoires et interrégionales/ dynamiques transfrontalières)	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT	Intitulé du projet	Porteur du projet (maître d'ouvrage) <i>en orange les communes</i>	Maturité du projet : réalisé à compter 2021	Maturité du projet : réalisé après 2021	Projet : "local" ou "structurant"	Montant total du projet en € HT	FICHE PROJET jointe au PTRTE (au 14/12/2021)
69	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création des ateliers municipaux	BASSE-HAM		x	local	1 000 000	x
70	COHESION territoriale et coopérations	0.798387553	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un accueil périscolaire de 120 places	FONTOY		x	local	2 628 028	x
71	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un deuxième columbarium	HAVANGE		x	local	20 000	x
72	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	ZAC " cœur de village"	KUNTZIG		x	local	estimation financière restant à réaliser cette année ou l'année prochaine	x
73	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réhabilitation de la Maison Communale (Maison pour Tous)	MANOM		x	local	3 500 000	x
74	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Aménagement Place Cœur de Ville	MANOM		x	local	300 000	x
75	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Reconstruction du Complexe Sportif Jean-Burger	THIONVILLE		x	structurant	12 000 000	x
76	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un nouvel équipement culturel et artistique pour le Nord Est Théâtre (NEST)	THIONVILLE		x	structurant	11 500 000	x
77	COHESION territoriale et coopérations	dynamiques transfrontalières	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification Rive droite de la Moselle-Construction d'un parking Silo	THIONVILLE		x	structurant	8 000 000	x
78	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Apprentissage : promouvoir l'accompagnement des jeunes	THIONVILLE		x	local	36 000	x
79	COHESION territoriale et coopérations	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Formation et montée en compétence des utilisateurs aux nouveaux usages numériques	THIONVILLE		x	local	30 000	x
80	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'une maison de la solidarité et de la citoyenneté	THIONVILLE		x	local	5 585 000	x
81	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification urbaine du Quartier de la Côte des Roses – Sainte-Anne-Bel-Air (aménagements d'espaces publics)	THIONVILLE		x	local	3 665 991	x
82	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Cœur de Ville : aménagement de la place du Luxembourg	THIONVILLE		x	local	2 860 000	x
83	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Construction d'un périscolaire et d'une mairie annexe à Volkrange	THIONVILLE		x	local	833 333	x
84	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Cœur de Ville : aménagement de la rue du vieux collège	THIONVILLE		x	local	640 000	x
85	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Cœur de Ville : aménagement rue du manège	THIONVILLE		x	local	460 000	x
86	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Cœur de Ville : restructuration de l'ilot de la rue brûlée (études)	THIONVILLE		x	local	100 000	x
87	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Rénovation bardage, toiture et sol de la salle des Sports	TRESSANGE		x	local	1 040 000	x
88	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un nouveau centre de restauration scolaire	YUTZ		x	local	3 910 000	x
89	ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Développement du logement étudiant / résidence universitaire	BAILLEURS SOCIAUX / CROUS		x	structurant		
90	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Reconquête de la friche industrielle ZAC ETILAM (rive gauche) - THIONVILLE	SODEVAM		x	local	33 000 000	
91	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Etude sur la mise en place d'une navette fluviale	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
92	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Programme de réduction des déchets au niveau des structures d'accueil de la petite enfance (couches, plastiques...)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
93	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	FONCTIONNEMENT	Réalisation d'un atlas de la biodiversité (schéma communautaire du patrimoine naturel : espaces sensibles, Trame Verte et Bleue)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
94	transition énergétique et ECOLOGIQUE	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un pôle administratif (hôtel de communauté) et numérique (TH'PI) - suite à la rénovation du bâtiment CCI à YUTZ	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	4 500 000 environ	
95	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Sécurisation des infrastructures de gestion des eaux pluviales : prévention des inondations liées aux débordements du ruisseau VEYMERANGE à THIONVILLE (création de 3 bassins de crue : Route d'Arlon - Veymerange et rue Dupont des Loges à THIONVILLE ; plan d'eau de TERVILLE)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	4 500 000 environ	x
96	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Protection des milieux naturels : restauration écologique de cours d'eau (WAMPICH, KIESEL, CUVELLE)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	350 000 environ	
97	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Développement d'une offre de vélos en libre service (à assistance électrique et innovants)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	20 000 environ	
98	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoires	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Développement des liaisons douces intercommunautaires - pistes cyclables (3 première liaisons à partir 2022)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	1 635 000	x
99	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Travaux de rénovation de l'éclairage public des zones d'activités communautaires (ZAC) par des équipements LED (relamping)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	209 536	x
100	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Renforcement des capacités de stockage d'eau potable : construction réservoir de stockage eau traitée Guenrange	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
101	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Renforcement des capacités de stockage d'eau potable : réhabilitation des bassins de stockage d'eaux brutes d'ENTRANGE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		
102	transition énergétique et ECOLOGIQUE	-900000	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Sécurisation des ressources d'eau potable (protection des captages - mise en place d'une interconnexion entre réseaux d'eau de Thionville et Illange)	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant		

Projet n°	DOMINANTES STRATEGIQUES PRINCIPALES (transition énergétique et ECOLOGIQUE / COHESION territoriale et coopérations / ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires)	SUJETS TRANSVERSAUX (déploiement des usages du NUMERIQUE / synergies inter-territoriales et interrégionales/ dynamiques transfrontalières)	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT	Intitulé du projet	Porteur du projet (maître d'ouvrage) <i>en orange les communes</i>	Maturité du projet : réalisé à compter 2021	Maturité du projet : réalisé après 2021	Projet : "local" ou "structurant"	Montant total du projet en € HT	FICHE PROJET jointe au PTRTE (au 14/12/2021)
103	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réfection énergétique et projet éco-responsable de l'ensemble scolaire	ANGEVILLERS		x	local	750 000	x
104	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Modification du chauffage salle socio-culturelle	HAVANGE		x	local	70 000	x
105	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Réhabilitation d'une Résidence Autonomie	TERVILLE		x	local	267 600	x
106	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Renouvellement urbain du Quartier des Prés-de-Saint-Pierre-la-Milliére Espaces publics (2ème phase)	THIONVILLE		x	local	5 000 000	x
107	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Travaux de rénovation énergétique dans les écoles	THIONVILLE		x	local	3 960 000	x
108	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Travaux de rénovation énergétique dans les gymnases	THIONVILLE		x	local	2 580 416	x
109	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Végétalisation de la place Turenne - Cœur de ville	THIONVILLE		x	local	1 600 000	x
110	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification du Parvis de l'Eglise Saint-Pierre (1ère phase du renouvellement urbain du Quartier des Prés-de-Saint-Pierre-La-Milliére)	THIONVILLE		x	local	776 770	x
111	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Valorisation et aménagement des anciennes gravières de Garche	THIONVILLE		x	local	375 000	x
112	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Cours d'écoles résilientes	THIONVILLE		x	local	250 000	x
113	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Plan de reboisement de la forêt communale	THIONVILLE		x	local	225 000	x
114	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Modernisation de l'arrosage dans le cadre de la gestion de l'eau	THIONVILLE		x	local	83 300	x
115	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'un arboretum au Parc de Volkrange	THIONVILLE		x	local	83 000	x
116	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Collecte pour le recyclage des emballages ménagers (hors foyer)	THIONVILLE		x	local	50 000	x
117	transition énergétique et ECOLOGIQUE	déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Création d'une plateforme dédiée au Comité de Transition écologique (CTE)	THIONVILLE		x	local	50 000	x
118	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Programme de plantation de micro-forêts urbaines	THIONVILLE		x	local	40 000	x
119	transition énergétique et ECOLOGIQUE		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Requalification des jardins familiaux (études)	THIONVILLE		x	local	25 000	x
120	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Etude et développement d'une filière locale de production et de distribution d'hydrogène	PMF		x	structurant		
121	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	FONCTIONNEMENT	Etude d'une 3ème voie ferroviaire	SNCF		x	structurant		
122	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Réactivation de petites lignes ferroviaires : BOUZONVILLE-THIONVILLE / SIERCK - THIONVILLE	SNCF		x	structurant		
123	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Nouvelle offre de transport collectif propre : mise en œuvre du BHNS (CITIZEN)	SMITU		x	structurant	200 000 000	
124	transition énergétique et ECOLOGIQUE		INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Implantation d'un centre de tri	SYDELON		x	structurant	25 100 000	x
125	transition énergétique et ECOLOGIQUE		INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Implantation d'un centre de transfert	SYDELON		x	structurant	2 925 000	x
126	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Implantation d'une recyclerie	SYDELON		x	structurant	2 139 000	x
127		déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Refonte du site Portail de la Ville de Thionville	THIONVILLE		x	local	51 500	x
128		déploiement des usages du NUMERIQUE	TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Logiciel permettant l'accès dématérialisé grand public aux archives municipales	THIONVILLE		x	local	39 210	x
129	transition énergétique et ECOLOGIQUE	synergies inter-territoriaux	INTER-PTRTE	INVESTISSEMENT	Travaux d'aménagement de la Voie Bleue – Moselle Saône à Vélo	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE		x	structurant	330 000	x
130	COHESION territoriale et coopérations		TERRITOIRE	INVESTISSEMENT	Restauration d'un ouvrage d'art rue du fort	YUTZ		x	local	670 000	x

TOTAL FICHES 98

SYNTHESE DEC-2021

<u>DOMINANTES STRATEGIQUES PRINCIPALES</u>	Nombre projets	%	<u>dont ORIENTATIONS / THEMATIQUES / PRIORITES STRATEGIQUES associées</u>	Nombre	%
COHESION territoriale et coopérations	62	47,69%	cohésion territoriale	21	16,15%
			cohésion territoriale / interterritorial	1	0,77%
			cohésion territoriale / préservation du patrimoine	5	3,85%
			cohésion territoriale / transfrontalier-interterritorial	3	2,31%
			cohésion territoriale / transition écologique	16	12,31%
			cohésion territoriale / transition écologique / usage du numérique	1	0,77%
			cohésion territoriale / usage du numérique	14	10,77%
			cohésion territoriale / usage du numérique / résilience sanitaire	1	0,77%
			ancrage local de l'économie / cohésion territoriale	1	0,77%
ECONOMIE plurielle ancrée dans les territoires	3	2,31%	ancrage local de l'économie / transition écologique	2	1,54%
			transition écologique	39	30,00%
			transition écologique / interterritorial	7	5,38%
			transition écologique / résilience sanitaire	9	6,92%
			transition écologique / usage du numérique	2	1,54%
déploiement des usages du NUMERIQUE	4	3,08%	ancrage local de l'économie / transition écologique	4	3,08%
			usage du numérique	4	3,08%
TOTAL			130		100,00%

dominantes majoritaires

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	Nombre projets	%
TERRITOIRE	116	89,23%
INTER-PTRTE	13	10,00%
TOTAL	130	100,00%

INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT	Nombre projets	%
INVESTISSEMENT	117	90,00%
FONCTIONNEMENT	13	10,00%
TOTAL	130	100,00%

Nature porteur projet	Nombre projets	%
communautés d'agglomération	51	39,23%
mairies	68	52,31%
syndicats	4	3,08%
aménageurs	2	1,54%
société nationale	2	1,54%
bailleurs sociaux / CROUS	1	0,77%
pôle métropolitain	1	0,77%
association EPCIs	1	0,77%
TOTAL	130	100,00%

Porteur du projet (maître d'ouvrage)	Nombre projets	%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE	50	38,46%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE <i>avec</i> COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH	1	0,77%
THIONVILLE	38	29,23%
MANOM	6	4,62%
YUTZ	5	3,85%
TERVILLE	4	3,08%
ANGEVILLERS	4	3,08%
BASSE-HAM	3	2,31%
FONTOY	2	1,54%
HAVANGE	2	1,54%
TRESSANGE	2	1,54%
ILLANGE	1	0,77%
KUNTZIG	1	0,77%
SYDELON	3	2,31%
SODEVAM / SEBL	2	1,54%
SNCF	2	1,54%
BAILLEURS SOCIAUX	1	0,77%
NORD MOSELLE +	1	0,77%
PMF	1	0,77%
SMITU	1	0,77%
TOTAL	130	100,00%

Maturité du projet	Nombre projets	%
réalisé en 2021	50	38,46%
réalisé après 2021	80	61,54%
TOTAL	130	100,00%

Projet : "local" ou "structurant"	Nombre projets	%
structurant	59	45,38%
local	71	54,62%
TOTAL	130	100,00%



Aides régionales accordées en 2020 et 2021

au territoire de l'Agglomération Portes de France-Thionville

Politique Aménagement du Territoire			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Travaux de démolition partielle du tunnel de Daspich à Florange-Terville : soutien régional à la participation financière de la CA Portes de France Thionville	136 169 €	108 935 €
YUTZ	Extension du gymnase Schuman pour le club de boxe	205 038 €	102 519 €

Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Construction d'un centre aquatique à Basse Ham	10 559 210 €	200 000 €

FONTOY	Création d'un accueil périscolaire avec restauration collective	2 381 211 €	75 000 €
FONTOY	Aménagement d'un pumptrack, d'espaces sportifs et ludiques	181 843 €	35 000 €
TERVILLE	Restructuration qualitative et paysagère du parc urbain central	705 915 €	141 183 €

Politique de la ville - Soutien aux investissements au titre du renouvellement urbain			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Aménagement d'un skate-park au Val Marie (quartier vécu de la Côte des Roses)	18 889 €	3 778 €
THIONVILLE	Implantation d'un street workout (quartier Saint-Pierre/Milliaire)	24 980 €	4 996 €

Appel à projets urbanisme durable			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Renouvellement urbain du quartier des Prés-de-Saint-Pierre-La-Milliaire, aménagement du parvis de l'église	456 270 €	161 881 €

Soutien aux projets culturels, commémoratifs et évènementiels relatifs à la mémoire des conflits			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	EXPOSITION : "THIONVILLE 1870: DEUX AIGLES, UNE VILLE"	8 500 €	1 700 €

Coopération de proximité			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Participation au fonctionnement 2020 de la Maison du Luxembourg	215 807 €	10 000 €
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Participation au fonctionnement 2020 de la Maison du Luxembourg	207 805 €	10 000 €

Soutien aux investissements sportifs			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Reconstruction du gymnase principal et de la salle Jean Burger à Thionville	2 000 000 €	500 000 €

Soutien au solaire thermique			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Installation de panneaux solaires thermiques d'une superficie de 14 m ² au centre technique communautaire à Thionville	16 800 €	10 080 €

Soutien aux bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune (mairie et services techniques)	16 385,59 €	8 800 €
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de Metzange-Buchel	38 152 €	8 800 €
CA PORTES DE FRANCE-THIONVILLE	Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques composée de 2 points de charge sur le parking public de Veymerange/Thionville	16 228 €	4 400 €

Plan Régional Etudiants			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Aménagement du centre culturel "Puzzle" : acquisition de box de coworking connectés acoustiques destinés aux étudiants et permettant le travail en groupe	8 643,24 €	6 914,59 €

Soutien aux projets culturels, commémoratifs et évènementiels relatifs à la mémoire des conflits			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
THIONVILLE	Empire l'œuvre civile de Napoléon : septembre 2021 - février 2022		5 000 €

AMI Evénementiel Start up et Numérique			
Bénéficiaire	Intitulé du projet	Coût total éligible du projet (HT)	Montant subvention Région attribuée
CA PORTES DE FRANCE- THIONVILLE	Appel à manifestation d'intérêt événementiel Start up et Numérique	100 000 €	30 000 €

Subventions d'investissement (DETR /DSIL/FNADT) accordées par l'État au titre de la relance - 2020 et 2021

ANNEE	COLLECTIVITE / EPCI	SUBVENTION	OPERATION	MONTANT
2020	ANGEVILLERS	DETR	TOITURE DE L'ECOLE MATERNELLE	7 770,62
2021	ANGEVILLERS	DETR	REEMPLACEMENT CHAUDIERE SALLE SOCIO CULTURELLE	1 791,90
2021	ANGEVILLERS	DETR	REQUALIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE D'ESCHERANGE	7 500,00
2020	FONTOY	DETR	ECLAIRAGE ET REAMENAGEMENT DU QUARTIER HT PONT	32 186,21
2021	FONTOY	DETR	CONSTRUCTION PERISCOLAIRE T1	300 410,40
2021	HAVANGE	DETR	CONSTRUCTION DEUXIEME COLUMBARIUM	3 717,00
2020	KUNTZIG	DETR	INSTALLATION LEDS ET SECURISATION CARREFOUR	35 756,00
2020	MANOM	DETR	TRAVAUX SALLE ARNAUD BERTHIER	285 540,81
2021	MANOM	DETR	REQUALIFICATION / ENFOISSEMENT RUE DU LUXEMBOURG	5 400,00
2021	MANOM	DETR	AMENAGEMENT SECURISATION CARREFOUR MAISON ROUGE	41 284,50
2021	MANOM	DETR	REAMENAGEMENT PLACE DES VOCATIONS	31 640,00
2021	TERVILLE	DETR	RESTRCTION PARC URBAIN CENTRAL	195 529,10
2020	THIONVILLE	DSIL	ACV – RECONSTRUCTION GYMNASIE SALLE BURGER	929 990,00
2020	THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	RENOVATION SECURISATION PISTES CYCLABLES	32 658,00
2020	THIONVILLE	FNADT	MUR VEGETALISE	158 535,50
2021	THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	REHABILITATION BELVEDERE CREVE-COEUR	85 433,00
2021	THIONVILLE	DSIL RENO THERMIQUE	MENUISERIES / FAÇADES MAIRIE	608 572,00
2020	TRESSANGE	DETR	LOGEMENTS ET GARAGES A L'ECOLE MATERNELLE	81 737,60
2021	TRESSANGE	DETR	AMENAGEMENT / EXTENSION DE LA MAIRIE	209 293,42
2020	YUTZ	DSIL EXCEP RELANCE	REEMPLACEMENT CHAUFFERIES BATIMENT COMMUNAL	27 990,00
2020	YUTZ	DETR	RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE PREVERT	15 366,90
2021	YUTZ	DSIL RENO THERMIQUE	ECOLES GROUPE PASTEUR	197 453,00
2021	YUTZ	DETR	INSTALLATION LED GYMNASIE ST EXUPERY	9 207,30
2021	YUTZ	DETR	REQUALIFICATION VESTIAIRES STADE MERMOZ	30 114,00
2020	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	REFECTION ASSAINISSEMENT MANOM	149 918,00
2020	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL	AMELIORATION ENERGETIQUE DU CENTRE AQUATIQUE	102 000,00
2020	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL	REMISE EN ETAT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	72 843,00
2020	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL	PISTE CYCLABLE FONTOY KNUTANGE	12 115,00
2020	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	FNADT	CENTRE AQUATIQUE À BASSE-HAM	750 000,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	COLLECTEURS EAUX PLUVIALES YUTZ	30 862,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL RENO THERMIQUE	CENTRE TECHNIQUE	2 239 459,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	REHABILITATION PARTIELLE ASSAINISSEMENT KUNTZ	21 975,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	REHABILITATION ASSAINISSEMENT ANGEVILLERS	26 970,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX ASSAINISSEMENT THIONVILLE ROMA	72 000,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL EXCEP RELANCE	REHABILITATION ASSAINISSEMENT TERVILLE	47 895,00
2021	CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	DSIL	LAISON CYCLABLE THIONVILLE MANOM	19 886,00